PROGRAMME COMMUNAL
DE DÉVELOPPEMENT RURAL de la Commune de

WASSEIGES

Partie II : Description des résultats de la consultation de la population

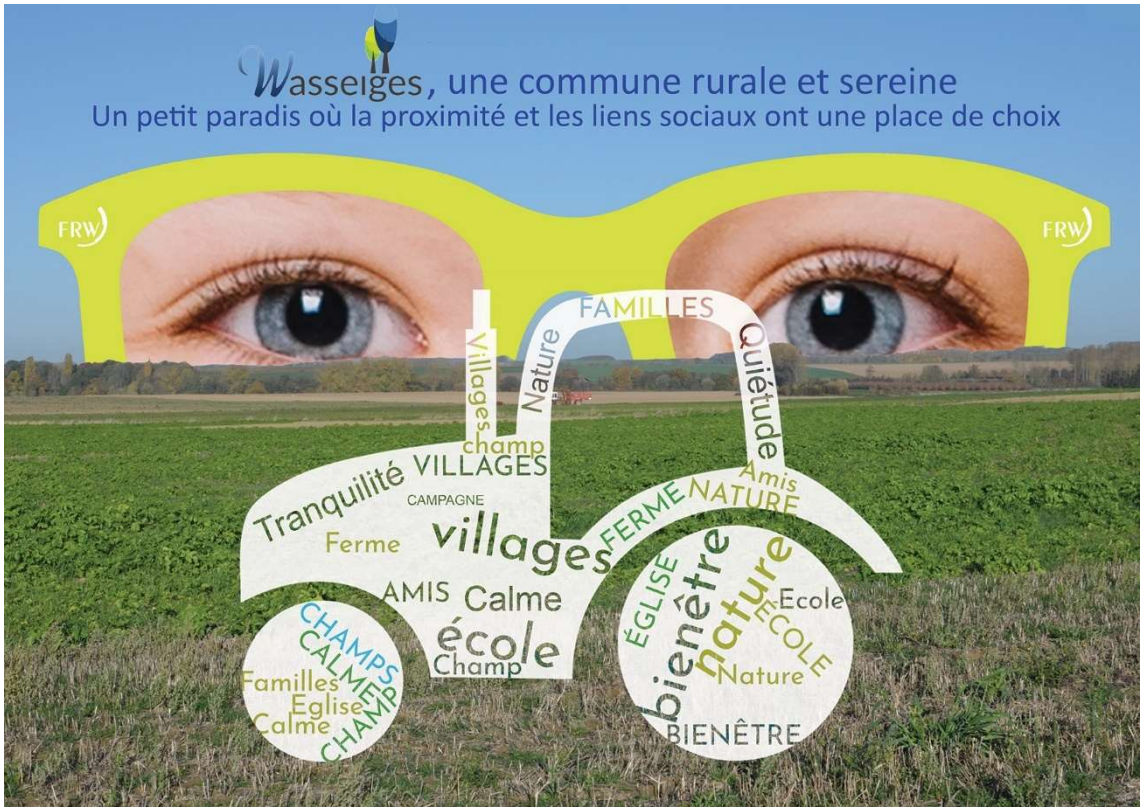

Restitution de la consultation des élèves de 5ème et 6ème primaire : Quel regard portent-ils sur leur commune ?

Rédigée par la Fondation rurale de Wallonie,
organisme d'accompagnement

TABLE DES MATIÈRES

1. CHRONOLOGIE DE L'ODR À WASSEIGES ... 3
1.1. PARTICULARITÉ DU PROCESSUS EN UN CLIN D'ŒIL ... 3
1.2. LIGNE DU TEMPS GÉNÉRALE ... 4

2. INFORMATIONS PRÉALABLES SUR L'ODR ... 5
2.1. ORGANISME D'ACCOMPAGNEMENT – LA FONDATION RURALE DE WALLONIE (FRW) ... 5
2.2. COORDINATION TOUT AU LONG DE L'OPÉRATION ... 6
2.2.1. Comité de suivi ... 6
2.2.2. Collège communal ... 6
2.2.3. Relais communaux ... 6
2.3. COMMUNICATION TOUT AU LONG DE L'ODR ... 7
2.3.1. Les médias numériques ... 7
2.3.2. Les médias plus « classiques », mais tout aussi efficaces ! ... 8

3. INFORMATION-CONSULTATION ... 9
3.1. RENCONTRE DES ACTEURS DU TERRITOIRE ... 10
3.1.1. Rencontre individuelle de personnes-ressources ... 10
3.1.2. Rencontre collective de personnes-ressources, de témoins privilégiés ... 11
3.1.3. Consultation du personnel (para)communal ... 11
3.1.4. Consultation des acteurs sociaux ... 12
3.1.5. Consultation des enfants des écoles communales ... 13
3.2. RÉUNIONS D'INFORMATION-CONSULTATION VILLAGEOISES ... 16
3.3. RÉUNIONS D'INFORMATION-CONSULTATION COMPLEMENTAIRES ... 16
3.3.1. Consultation de la population en ligne ... 20
3.3.2. Consultation des associations ... 20
3.3.3. Information-consultation des agriculteurs ... 21
3.4. RETOUR A LA POPULATION _ FOIRE AUX PROJETS ... 22

4. LA COMMISSION LOCALE DE DÉVELOPPEMENT RURAL ET SES GROUPES DE TRAVAIL ... 24
4.1. COMPOSITION DE LA COMMISSION LOCALE DE DÉVELOPPEMENT RURAL (CLDR) ... 24
4.2. SYNTHÈSE DES RÉUNIONS DE LA CLDR ET DES GT ... 26
4.3. CALENDRIER ET PARTICIPATION ... 49

5. LISTE DES ANNEXES ... 50

1. CHRONOLOGIE DE L'ODR A WASSEIGES

1.1. PARTICULARITÉ DU PROCESSUS EN UN CLIN D'OEIL

1. Un véritable apprentissage

Totalement novice en la matière, la Commune de Wasseiges s'est, peu à peu, dotée d'outils dynamiques et efficaces de participation citoyenne. Lesquels se sont mis en place grâce à l'impulsion donnée par l'Opération de Développement Rural (ODR): un comité de pilotage pour le Plan d'Action en faveur de l'Energie Durable et du Climat (PAEDC), un comité d'accompagnement pour le GAL « Meuse@Campagne », des groupes citoyens pour la Mobilité, le Patrimoine, la Nature et, évidemment, une Commission locale de Développement Rural (CLDR)… C'est sans aucun doute un des faits marquants de l'ODR : l'apprentissage progressif de la participation citoyenne, tant par les habitants et que par les mandataires communaux.

2. Une plus-value grâce à des synergies transcommunales

Wasseiges et ses acteurs du territoire s'inscrivent dans diverses structures transcommunales (GAL Meuse@Campagne et Burdinale-Mehaigne, Contrat de rivière Meuse Aval, Maison du tourisme terres-de-Meuse et/ou Burdinale-Mehaigne, CPAS, etc.); cette dimension est intégrée au fil des consultations menées. Les agents de développement de la FRW ont principalement aidé à jeter des ponts entre le travail de la CLDR et celui réalisé par le GAL Meuse@Campagne ». Des contacts réguliers avec la ville de Hannut pour la création de liaisons cyclables entre les deux communes complète cette ouverture vers l'extérieur. C'est pourquoi, divers projets du Programme Communal de Développement Rural(PCDR) affichent une portée transcommunale.

3. Des résultats concrets, dès le début de l'opération

Sans attendre l'approbation du PCDR, et malgré un contexte peu favorable à la concrétisation d'initiatives (notamment participatives), la Commune s'est lancée dans différentes actions qui répondent aux préoccupations des habitants.

4. Une implication citoyenne

Tout au long de l'élaboration du PCDR, les citoyens Wasseigeois répondent présents à l'appel de la Commune, en participants aux réunions villageoises, de groupes de travail, de la CLDR mais également aux enquêtes, aux entrevues, aux manifestations et diverses invitations.

1.2. LIGNE DU TEMPS GÉNÉRALE

22/11/2016 : **décision de principe** du Conseil communal pour démarrer une ODR avec la FRW

17/02/2017 : **autorisation du Ministre du DR** pour que la FRW accompagne la Commune dès 2018

Pré-diagnostic **Ressentis citoyens**	**2018**	**09/2017** **Désignation de l'Auteur de PCDR** **10 - 11/2017** Information du Collège et du personnel (para)communal **01/2018 – 04/2018 – 05/2018 - 12/2018** 3 consultations de publics cibles : personnel (para)communal, acteurs sociaux et enfants
Trêve électorale		
		11/2018 Découverte du territoire **11/2018** 7 entretiens de personnes ressources
01/2019 – 03/2019 9 et 3 entretiens de personnes ressources **02/2019** 4 soirées d'info-consultation **03/2019** Consultation en ligne **05 – 06/2019** 4 soirées de retour à la population & Foire aux projets **10/ 09/2019 – 26/11/2019** Composition de la CLDR et ROI par le Conseil communal **09/2019** **Installation de la CLDR** **10/2019** Réflexion sur les enjeux potentiels par la CLDR **11/2019** 4 soirées de Groupes de travail « Objectifs et projets »	**2019**	**Démarrage de l'ODR** **Ressentis citoyens** **CLDR** **Diagnostic partagé** **Enieux**
Objectifs - Projets **Catalogue - Priorisation**	**2020**	**03/2020 > 12/2020** Co-construction de la stratégie par la CLDR, voir calendrier détaillé ci-après **06/2020 et 09/2020** 2 consultations de publics cibles : associations et agriculteurs **09/2020** 6 entretiens de personnes ressources
02/2021 – 03/2021 -05/2021 – 07/2021 7 rencontres de Groupes de travail « Projet » et « Action » **01/2021 > 12/2021** Approfondissement des fiches et relecture par la CLDR	**2021**	**Fiches-projets** **Rédaction du PCDR**
Finalisation **Approbations**	**2022**	**02/2022 – 03/2022** 2 rencontres de Groupes de travail « Action » **14/03/ 2022** **CLDR : Approbation du PCDR + 1ère convention DR** **15/03/ 2022** **Collège communal : Approbation du PCDR** **19/04/ 2022** **Conseil communal : Approbation du PCDR**

Mise en place des dispositions Covid19

2. INFORMATIONS PREALABLES SUR L'ODR

2.1. ORGANISME D'ACCOMPAGNEMENT – LA FONDATION RURALE DE WALLONIE (FRW)

La Fondation Rurale de Wallonie (FRW) est un organisme d'utilité publique, indépendant et pluraliste. Elle œuvre pour le développement des régions rurales de Wallonie par le soutien des projets économiques, sociaux, culturels et environnementaux, dans une démarche durable.

En 1979 déjà, la FRW accompagnait les premières Opérations pilotes de Développement Rural en Wallonie. Depuis, elle assure les différentes missions que la Région wallonne lui a confiées :

- Accompagnement des Opérations de Développement Rural,
- Conseil en matière Conseil en matière de BiodiverCité,
- Facilitateur Plan bois-énergie pour le secteur public,
- Interface Leader,
- Assistance Territoire et Patrimoine,
- Ressources et expertise du milieu rural.

Dans le cadre des Opérations de Développement Rural, la FRW met à disposition des 126 communes qu'elle accompagne des agents de développement intégrés dans une équipe pluridisciplinaire et formés en continu.

Ces agents favorisent la participation de tous par des entretiens, des réunions publiques et des enquêtes locales. Ils constituent un relais spécifique entre les habitants et le pouvoir communal, ainsi qu'entre le pouvoir communal et les différentes instances décisionnelles. Ils contribuent également à la rédaction du PCDR, à la recherche de subventions et à l'accompagnement des projets.

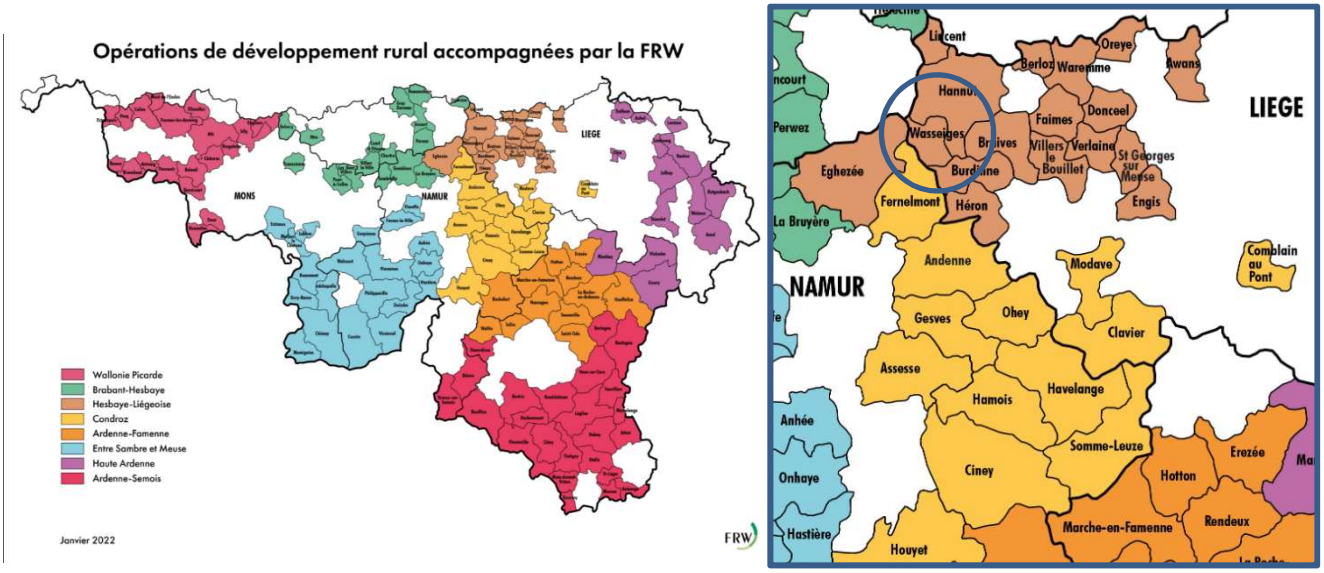

Les 8 équipes de la FRW sont réparties en Wallonie. Ces multiples implantations permettent aux agents de développement de bien connaître le terrain et les réalités du territoire sur lequel ils travaillent.

L'accompagnement de la commune de Wasseiges est d'abord assuré par l'équipe Condroz, située à Havelange *(en jaune sur la carte)* **et ensuite par l'équipe Hesbaye liégeoise, située à Waremme** *(en brun sur cette carte)***.** Les agents de développement qui ont accompagné la Commune de Wasseiges sont respectivement : Denis DEFAYS, Audrey WANZOUL et Marc VAN DEN BROECK.

2.2. COORDINATION TOUT AU LONG DE L'OPÉRATION

2.2.1. COMITÉ DE SUIVI

Le comité de suivi est composé de l'agent-relais pour le Collège, de l'agent-relais pour l'Administration communale, de l'Auteur de PCDR et des agents de développement de la FRW.

Le comité de suivi se réunit régulièrement pour échanger sur l'actualité de l'ODR, prendre connaissance de manière détaillée de la procédure, répondre aux questions qui se posent, planifier les réunions de Collège, CLDR et GT ainsi que pour informer les partenaires de l'état d'avancement des projets en cours.

2.2.2. COLLEGE COMMUNAL

L'ensemble des membres du Collège communal, selon leurs attributions, s'est investi dans la CLDR, dans les groupes de travail, dans l'appropriation et dans la co-construction de la stratégie de développement. A de multiples reprises, ils se sont réunis pour remettre des avis, communiquer du contenu ou préparer les réunions de CLDR, avec une réelle volonté de faire place à la participation citoyenne.

Au moment de la priorisation des projets, le Collège communal a analysé le résultat de la priorisation effectuée par la CLDR pour en étudier la faisabilité et la mise en œuvre opérationnelle dans les délais prévus. Là encore, la participation a été pleinement respectée puisque le lot 1 tel que proposé par la CLDR a été intégralement maintenu. **Les visions citoyennes et politiques se sont donc bien coordonnées.**

2.2.3. RELAIS COMMUNAUX

Les agents-relais pour l'ODR sont :
- Pour le Collège communal : le Bourgmestre, également Président de la CLDR
- Pour l'administration communale : la Directrice générale

2.3. COMMUNICATION TOUT AU LONG DE L'ODR

La communication relative à l'Opération de Développement Rural fait l'objet d'articles tout au long du processus d'élaboration du PCDR, et tout spécialement lors des premières étapes. Dans un souci d'efficacité et pour toucher un maximum de citoyens, la Commune décide de multiplier les supports et canaux de communication lors des étapes importantes de l'Opération (informations-consultations, retour à la population, « Foire aux projets »…). Ceux-ci sont détaillés ci-dessous :

2.3.1. LES MÉDIAS NUMÉRIQUES

Un **site Internet dédié à l'ODR** est mis en place et alimenté par les agents de développement de la FRW (https://www.pcdr-wasseiges.info).

Un renvoi depuis le **site internet de la Commune** est présent sur la page d'accueil. Les actualités relatives à ce site sont également relayées depuis la page **Facebook de la Commune**.



Page d'accueil du site Internet dédié à l'ODR



Renvoi depuis la page d'accueil de la Commune

2.3.2. LES MEDIAS PLUS « CLASSIQUES », MAIS TOUT AUSSI EFFICACES !

En plus du site internet communal, site de l'ODR et Facebook, au fil des semaines, plusieurs canaux de communication sont utilisés par la Commune pour faire en sorte que chaque Wasseigeois soit informé du démarrage effectif de l'ODR et du calendrier des réunions : **bulletin communal, toutes-boîtes, toutes-mallettes, affichage, mailing et presse locale** (carrefour hannutois). Sans oublier le bouche à oreilles…

Plusieurs semaines avant les consultations, un toutes-boîtes arrive dans chaque ménage. Un toutes-mallettes est également distribué dans les écoles informant les parents de la démarche participative en cours.

Toutes-boîtes réalisés, article dans le bulletin communal,



3. INFORMATION-CONSULTATION

Dès le mois d'octobre 2017 et jusqu'au mois de juin 2018, les agents de développement organisent **plusieurs séances d'information** à destination des élus (Collège et Conseil communal) mais également des employés (para)communaux. L'objectif est de présenter l'ODR (et son démarrage auprès de la population), mais surtout de faire connaissance, d'instaurer une relation de confiance, d'impliquer l'ensemble des acteurs (dès à présente) et d'expliquer la méthodologie de travail de la FRW.

D'un commun accord avec le Collège communal de Wasseiges, les étapes liées au démarrage de l'Opération respectent le processus habituel mais compte tenu de l'actualité politique (élection communale de 2018) les phases de consultation sont interverties afin d'éviter une coupure dans la dynamique participative.

Avant les élections, les rencontres individuelles de personnes ressources et les rencontres collectives de témoins privilégiés et publics cibles, sont prévues via l'organisation d'enquêtes, de tables ronde, de groupes de travail ayant pour objectifs d'avancer et donner du crédit pour la suite de l'Opération.

Après les élections, les réunions de consultation villageoises et les réunions de groupes de travail seront organisés avant l'installation de la CLDR

Au total…

… **Plus de 270 avis recueillis**

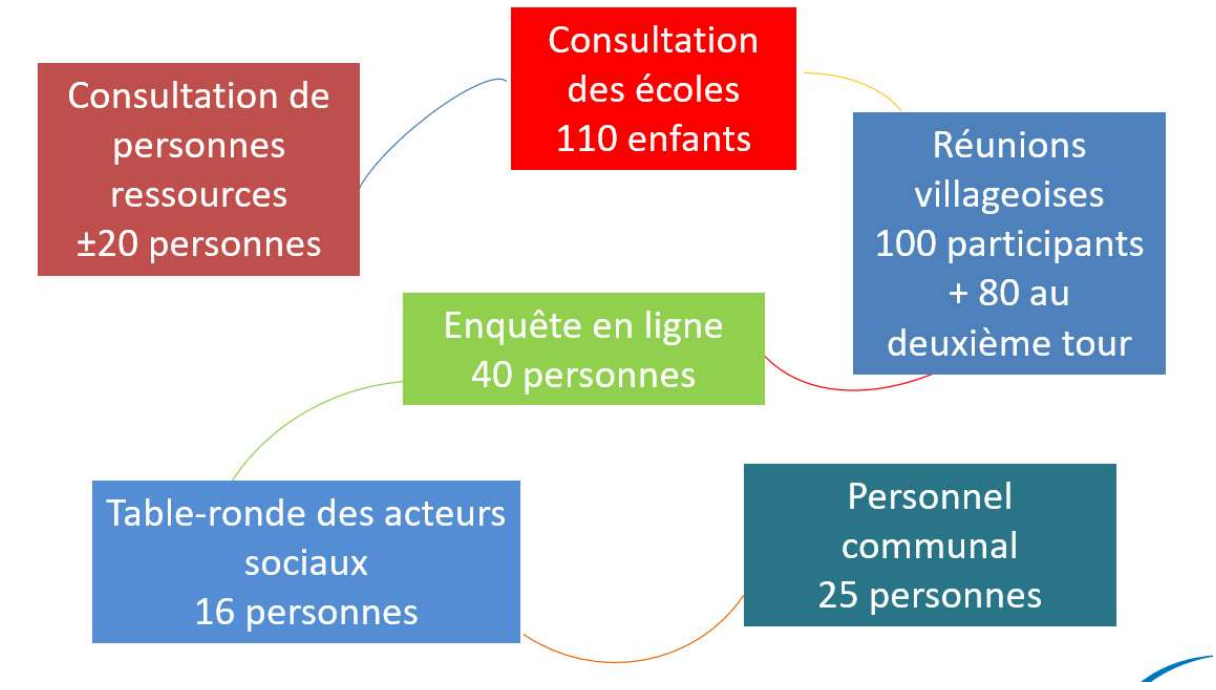

3.1. RENCONTRE DES ACTEURS DU TERRITOIRE

3.1.1. RENCONTRE INDIVIDUELLE DE PERSONNES-RESSOURCES

Les agents de développement de la FRW interviewent différentes personnes afin :

- de les informer du démarrage de l'Opération
- d'alimenter le diagnostic du territoire :
  - en collectant de l'information,
  - en mettant en évidence des atouts et des faiblesses du territoire,
  - en identifiant les points d'attention, les pistes d'enjeux et des idées de projets,
  - en recueillant les expériences, les visions et les idées.
- de lancer une dynamique participative grâce au rôle moteur de ces personnes en tant que relais vers la population et/ou futur partenaires.

08-11-18	Thomas Courtois	Bourgmestre
08-11-18	Agnès De Marneffe	Directrice générale
14-11-18	Arnaud Cornet	Echevin
14-11-18	Marie-France Léonard	Echevine/ Présidente du CPAS
21-11-18	Dany Paris	Echevin
21-11-18	Vincent Renson	Echevin
18-12-18	Lise Primault	PCS
15-01-19	Angélique Ravignat, Julie Dutilleux, Olivier Lefevre, Marc Pirard et Francis Cloux	Alliance (groupe politique minoritaire)
26-01-19	Béatrice Lebriat	ALE
26-01-19	Vital Wouters	Gens du voyage, conseil communal des enfants
26-01-19	Véronique Leheureux	Logement et plan HP
23-02-19	Marc Bulon	Directeur général du CPAS
19-03-19	Véronique Vermeren	CATU
19-03-19	Cindy Stessens	ATL
19-03-19	Catherine Blanjean	Ferme de la Dîme
18/02/20	Cécile Mestrez	GAL Meuse@campagne
09-09-20	Jean-Christophe Fauville	Agriculteur/ cultivateur
09-09-20	Jean-Luc Dardenne	Arboriculteur et production de fruits
09-09-20	Adriano Boremans	Ferme château de Wasseiges
14/09/20	Eric Léonard	Safran de Cotchia
24/09/20	Olivier Gathy	Agriculteur/ maraîcher

Certains d'entre eux sont contactés à différentes reprises au cours de la phase d'élaboration du PCDR.

Les entretiens se révèlent riches en informations et permettent d'établir un contact privilégié avec des acteurs centraux de la commune, lesquels constituent aussi un réseau de diffusion de l'information.

Au total, **l'avis de 25 personnes**, spécialistes de la vie communale, est ainsi capitalisé.

À noter également que les agents de développement organisent une séance d'information auprès du personnel communal et para communal en novembre 2017.

Une présentation reprenant les grands principes et étapes de l'ODR, ainsi que des différents acteurs, est réalisée, avec comme support un diaporama animé (pour rendre l'exposé plus dynamique). L'objectif est de mobiliser ces différentes personnes qui seront actrices de leur ODR, en étant le relais des préoccupations citoyennes et aussi par la suite en étant porteur de certains projets. Pour les conscientiser, des exemples de projets menés dans le cadre d'une ODR sont présentés.



Séance d'information auprès du personnel communal et para communal_exemple de Fernelmont (Commune limitrophe)

3.1.2. RENCONTRE COLLECTIVE DE PERSONNES-RESSOURCES, DE TÉMOINS PRIVILÉGIÉS

D'une part, l'ensemble de la population ne participe pas forcément aux réunions et certains publics sont sous-représentés. D'autre part, il est souhaitable de confronter les points de vue des acteurs locaux et de les enrichir avec des regards extérieurs et professionnels. Au fait de ces constats, **les agents de développement proposent diverses initiatives au Collège, la consultation** :

- **du personnel (para)communal** via un questionnaire, suivi de rencontres – janvier 2018
- **des acteurs sociaux** via l'organisation d'une table ronde – avril 2018
- **des enfants** via une enquête, suivi d'une exposition dans les écoles communales – décembre 2018

3.1.3 CONSULTATION DU PERSONNEL (PARA)COMMUNAL

En janvier 2018, les agents de développement communiquent **un questionnaire** invitant le personnel de l'administration communale (personnel administratif, le service travaux, le personnel d'entretien, la bibliothèque, les enseignants, les puéricultrices, l'accueil extra-scolaire, le CPAS …) à leur renseigner **leur perception de la prise en compte du développement durable dans leur commune.** Le but poursuivi est de comprendre la situation actuelle (mieux cerner les différentes pratiques déjà en cours)

et ensuite identifier les éventuelles pistes d'actions concrètes à encourager dans la, au sein des différents services. Deux formules du formulaire sont réalisées :

- une version « en ligne », via un lien de téléchargement
- une version papier, pour ceux qui n'ont pas de mail, via un fichier PDF à imprimer

Pour chaque question posée, le personnel doit cocher :

Nous le faisons	Nous y réfléchissons	Nous ne l'avons pas envisagé	Je ne sais pas

Le questionnaire a connu un beau succès puisque **61 personnes y ont répondu**, 21 via le questionnaire en ligne et 40 en format papier.

Différents enseignements sont tirés :

- les bonnes pratiques : de nombreuses actions en faveur du développement durable sont déjà en place au sein des différents services de l'administration communale (plus de la moitié des réponses *« nous le faisons »).* On ne part pas de zéro. Loin de là…
- le manque d'information sur ce qui se fait ou non : 30% de l'ensemble des réponses aux différentes questions se soldent par un « je ne sais pas »
- une volonté d'aller plus loin ? A travers un grand nombre de « nous y réfléchissons » et ce pour quasi chacune des actions proposées.
- **deux gros soucis à prendre en considération**. L'organisation des locaux à l'administration communale et l'organisation de l'accueil extra-scolaire
- des thématiques plus « sensibles », comme la mobilité !

En mai 2018, les résultats de l'enquête sont présentés aux participants. En seconde partie de réunion, un grand brainstorming dinatoire est proposé autour de la question de la communication et des échanges entre services.

Un an plus tard, le personnel (para)communal sera à nouveau consulté sur les pites d'enjeux proposées par l'Auteur de PCDR afin de connaître sa vision quant à l'importance et à l'urgence de les envisager.

3.1.4 CONSULTATION DES ACTEURS SOCIAUX

En avril 2018, l'ensemble des acteurs sociaux gravitant autour de la Commune sont invité à une table ronde dont le but est :

- se faire connaître et connaître les autres acteurs de l'aide à la personne ;
- mieux connaître la situation globale de la commune en matière d'aide à la personne (cibler les faiblesses et les manques à combler) ;
- appréhender de façon globale et pluridisciplinaire les situations individuelles et assurer un relais partenarial ;
- mettre en place certains projets répondant à des besoins généraux.

La méthode proposée consiste à la définition de profils types (8 profils), derrière lesquels les participants listent les problèmes rencontrés et les services qui pourraient répondre aux besoins identifiés (quoi et par qui ?) ainsi que les solutions pouvant être apportées.

3.1.5 CONSULTATION DES ENFANTS DES ÉCOLES COMMUNALES

En décembre 2018, **110 élèves de 5e et 6e années primaires** des écoles communales de Wasseiges, Meeffe et Ambresin répondent à un questionnaire, proposé dans l'esprit du développement durable et de l'attention portée aux générations futures, autour de différentes thématiques relatives à la vie communale : la sécurité routière, la propreté, les sports, les loisirs, le patrimoine, … Ils expriment leurs satisfactions, leurs difficultés ainsi que leurs attentes spécifiques pour l'avenir de leur école, leur village ou leur commune.

La consultation se déroule dans le cadre de leurs cours. Le questionnaire est simple à compléter et à imager **« dans ma commune, j'aime/je n'aime pas »**. Les enseignants, associés en amont de la démarche, choisissent eux-mêmes la méthode de travail afin de l'intégrer au mieux dans leur programme. Individuels ou collectifs, les avis recueillis sont intégrés aux résultats recueillis auprès des adultes.

Après avoir dépouillé et analysé les réponses reçues, les agents de développement transmettent les résultats obtenus sous trois formes :

Pour le grand public :

- **Une présentation très synthétique et illustrée** (sous forme de petite exposition).

Cette dernière est à la disposition des écoles. Elle se veut itinérante pour que les différentes classes participantes puissent en prendre connaissance. Une version informatique est consultable sur le site www.pcdr-wasseiges.info. L'exposition sera aussi affichée dans les locaux de l'accueil extra-scolaire dans le but de communiquer autrement sur l'ODR auprès des parents mais aussi pour les inviter à s'exprimer à leur tour. Pour ce faire, un formulaire est à leur disposition ainsi qu'une invitation aux réunions villageoises.

Pour les enseignants des classes de 5e et 6e années primaires :

- **Une restitution détaillée par école** (reprenant les spécificités de chaque implantation)

Pour la Commune :

- **Une synthèse générale à destination du Collège, puis l'organisation d'une réunion** (en avril 2019) avec les agents-relais pour le PCDR, les directions des écoles, l'Accueil Temps Libre, le Conseil Communal des Enfants et le Plan de Cohésion Sociale **pour analyser et donner suite aux 10 principales propositions de projets**.



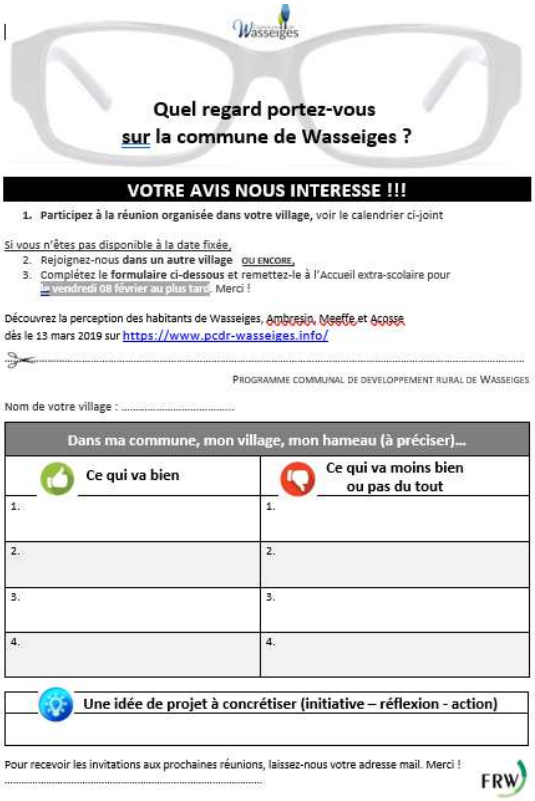

Wasseiges

Quel regard portez-vous sur la commune de Wasseiges ?

VOTRE AVIS NOUS INTERESSE !!!

1. **Participez à la réunion organisée dans votre village,** voir le calendrier ci-joint

Si vous n'êtes pas disponible à la date fixée,

2. Rejoignez-nous **dans un autre village** OU ENCORE,
3. Complétez le **formulaire ci-dessous** et remettez-le à l'Accueil extra-scolaire pour le vendredi 08 février au plus tard. Merci !

Découvrez la perception des habitants de Wasseiges, Ambresin, Meeffe et Acosse dès le 13 mars 2019 sur https://www.pcdr-wasseiges.info/

PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL DE WASSEIGES

Nom de votre village : .....

Dans ma commune, mon village, mon hameau (à préciser)…	
Ce qui va bien	Ce qui va moins bien ou pas du tout
1.	1.
2.	2.
3.	3.
4.	4.

Une idée de projet à concrétiser (initiative – réflexion - action)

Pour recevoir les invitations aux prochaines réunions, laissez-nous votre adresse mail. Merci !

.....

FRW

Exposition au Ptit 4h (accueil extra-scolaire)
Résultats en image de la consultation auprès des enfants







MEEFFE

MODIFICATION DE LA CIRCULATION EN FAVEUR DE LA MOBILITE DOUCE

Hiver 2019-2020





L'enquête réalisée dans l'école de Meeffe a débouché sur un beau projet, porté par les élèves de 6ème, et détaillé en Lot 0

3.2 RÉUNIONS D'INFORMATION-CONSULTATION VILLAGEOISES





La population a répondu présent à l'invitation lancée par la Commune

En février 2019, plus de 150 Wasseigeois prennent part aux réunions d'information et de consultation organisées dans chacun des villages de l'entité. Ces soirées sont l'occasion de les écouter : de noter leurs satisfactions en tant qu'habitant, leurs difficultés et leurs idées pour l'avenir de leur village et de leur commune.

Des thèmes aussi importants que la mobilité, l'économie, l'agriculture, l'environnement ou encore les lieux de rencontre sont abordés dans le cadre de cette réflexion qui se veut globale et participative.

Villages	Dates	Nbr de participants
Wasseiges	04 février 2019	32
Meeffe	12 février 2019	56
Ambresin	20 février 2019	34
Acosse	28 février 2019	29
Total		**154**

Un double objectif est poursuivi lors de la réunion :

- ✓ Informer les habitants sur la philosophie et le déroulement du processus d'élaboration du Programme Communal de Développement Rural (PCDR), et susciter l'envie d'y participer.
- ✓ Établir un diagnostic aussi précis que possible de la commune en donnant la parole aux citoyens sur les atouts/ressources de leur village ou de leur commune, et sur ce qui pose problème.

Chaque réunion de consultation villageoise se déroule selon le même canevas.

À leur entrée dans la salle, les participants remplissent une liste de présence. Celle-ci permet de leur communiquer le compte-rendu de la réunion mais également de voir si tous les types de public sont suffisamment représentés aux réunions.

Le Bourgmestre introduit brièvement avec la volonté des autorités communales de construire avec les citoyens l'avenir de la commune. Il présente les partenaires de l'Opération et précise les objectifs de la rencontre. Les agents de développement poursuivent, en s'appuyant sur un montage PowerPoint illustré et pédagogique, pour se présenter et expliquer ce qu'est une Opération de Développement Rural, en insistant sur son objectif principal et ses particularités (participation de la population, territoire d'action, valorisation des ressources locales), sur la réalisation des projets ainsi que les différentes étapes à parcourir pour y arriver.

Cette courte présentation est complétée par une capsule vidéo présentant quelques réalisations d'autres communes en DR.

- Chaque participant reçoit alors un document synthétique reprenant l'essentiel de l'information et les possibilités pour en savoir plus… Les Cahiers de la FRW sont également à leur disposition.

La parole est directement donnée aux participants :

Via un formulaire individuel recto/verso, lequel a pour but :

- D'identifier les points noirs en matière de sécurité routière (dans votre village ou quartier). La sécurité routière étant une thématique que l'on sait très importante aux yeux de nombreux habitants, les agents de développement en font un point spécifique, avec l'idée de disposer à la fin des 4 réunions villageoises d'un inventaire des points noirs en la matière.

- De savoir par quel moyen de communication les participants ont appris la tenue de des réunions (dans le but d'aider les agents de développement de la FRW à éventuellement adapter ses modes de communication pour les réunions futures).

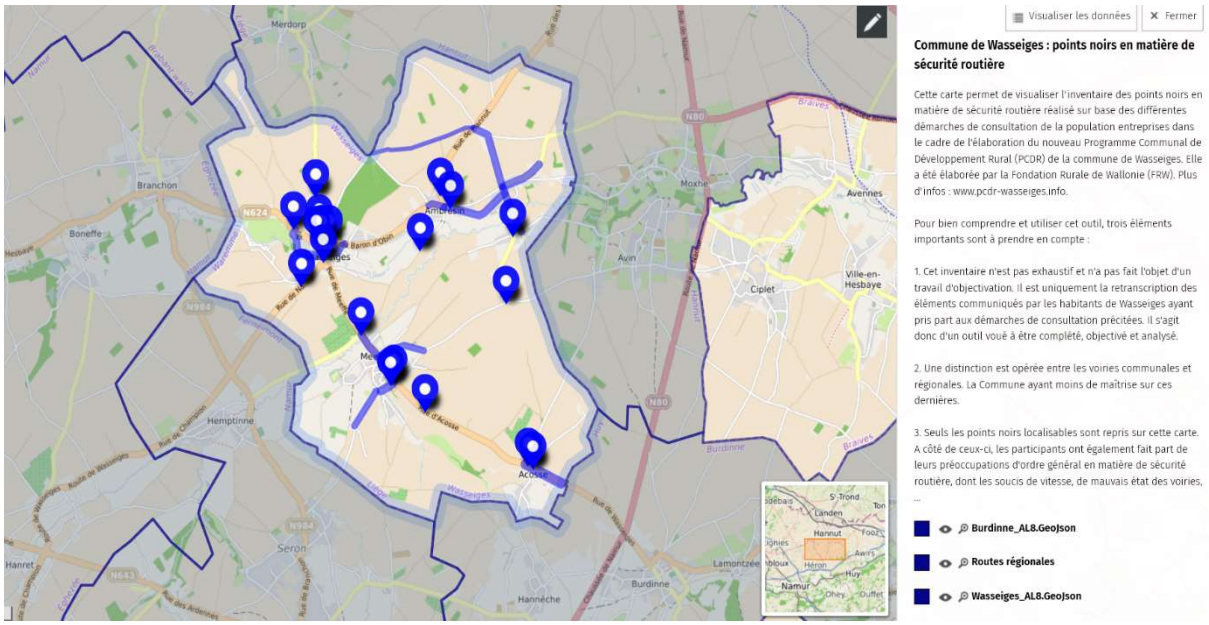

Mise en ligne ultérieure des points noirs en matière de sécurité routière identifiés dans le cadre des différentes démarches de consultation de la population. La carte réalisée par la FRW permet de visualiser l'inventaire des lieux qui posent problème.

Via un travail en sous-groupes

- les participants réagissent de manière collective. Les sous-groupes sont composés de maximum 6 personnes. Les participants désignent un rapporteur par groupe et disposent de 3 X 20min (20 min/thème proposé) pour indiquer sur une feuille commune les atouts et faiblesses du territoire ainsi que des propositions qui pourraient améliorer la qualité de vie sur la commune.

Consignes de travail et 3 thèmes proposés en réunion

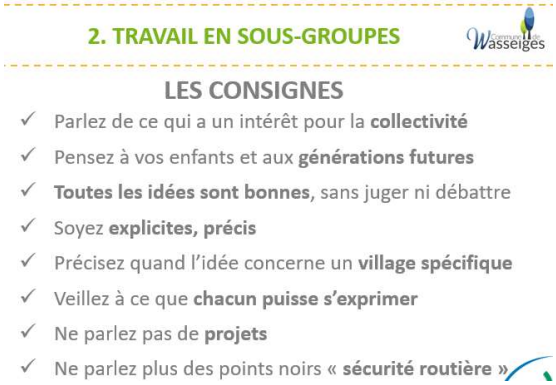



Via une restitution en plénière

Au cours de laquelle les rapporteurs présentent, sous la forme de lunettes, les principaux et atouts et faiblesses par thème.

Les agents de développement interrogent l'ensemble des participants pour s'assurer que les rapportages correspondent bien à leur ressenti. Les feuilles individuelles et des travaux en sous-groupes sont récupérées et retranscrites dans le compte rendu de la réunion.









« lunettes des villages », synthétisant les principaux atouts et les principales faiblesses.

Via une boîte à suggestion « vidéo »

Pour les personnes préférant l'oral plutôt que l'écrit, une caméra est à leur disposition pour les filmer et enregistrer leur(s) idée(s) de projet.



D'autres idées???...







Captures d'écran des capsules vidéos

Chaque rencontre se clôture par la présentation des suites, à savoir l'organisation d'un challenge villageois.

Le but poursuivi est de doubler le nombre de participants en demandant à chaque personne présente d'inviter au moins une autre personne à participer, en remplissant le questionnaire ligne disponible sur le site de l'Opération (voir ci-après).

Toutes les réunions s'achèvent dans la convivialité autour du verre de l'amitié.

Réunions de consultation villageoises



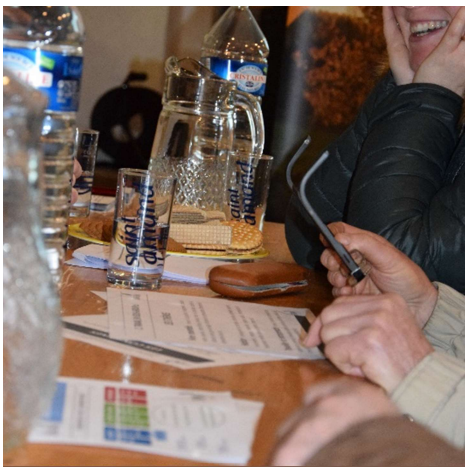

3.3. INFORMATIONS-CONSULTATIONS COMPLÉMENTAIRES

Outre la rencontre collective de personnes-ressources et témoins privilégiés organisée avant les réunions villageoises, les agents de développement poursuivent la consultation (après les réunions villageoises) auprès **de la population connectée** ainsi qu'auprès des **associations locales**. C'est également à ce moment que les agriculteurs du territoire ont été contacté pour réagir aux propositions d'objectifs et projets émanant de la population.

- **La population** via une formulaire en ligne – mars 2019
- **Les associations** via une formulaire en ligne – juin 2020
- **Les agriculteurs** via des entretiens individuels – septembre 2020

3.3.1. CONSULTATION DE LA POPULATION EN LIGNE

En mars 2019, un challenge villageois est lancé aux habitants des différents village en fin de réunion de consultation. Un formulaire est alors à la disposition de la population sur le site de l'Opération.

Suite à cet appel, **les agents de développement reçoivent 44 réponses** ; lesquels complètent les forces et faiblesses identifiées par la population ainsi que de nouvelles idées de projets.



Formulaire en ligne sur le site de l'ODR

3.3.2. CONSULTATION DES ASSOCIATIONS

De manière à ne pas ralentir l'avancement du PCDR, la Commune profite du premier (dé)confinement pour réaliser, en juin 2020, une enquête sur les besoins spécifiques du monde associatif. Les informations collectées permettront à l'Auteur de PCDR de réaliser une analyse plus fine concernant les infrastructures et équipements à prévoir dans le PCDR.

Pour ce faire, les agents de développement réalisent un questionnaire en ligne ainsi qu'un courrier transmis aux différentes associations structurées sur le territoire communal.
L'objectif est de mieux connaître le tissu associatif et cerner davantage les dynamiques associatives, culturelles et sportives de la commune de Wasseiges.

Sur un total de 22 associations, 20 ont reçu le formulaire d'enquête et 17 y ont répondu.

Les principales attentes des associations qui se sont exprimées sont les suivantes :

- Élargir les heures d'ouvertures de la bibliothèque 1 soirée par mois
- Disposer d'une salle polyvalente
- Rénover les petites salles de village pour en faire des maisons de quartiers et des lieux de rencontre
- Organiser une rencontre annuelle entre associations pour préparer le calendrier pour une meilleure répartition des dates et thèmes choisis (par l'ACRF notamment)

3.3.3. INFORMATION-CONSULTATION DES AGRICULTEURS

En septembre 2020, les agriculteurs étant un public difficile à mobiliser, les agents de développement décident de les consulter directement via un entretien chez eux. En tout, **5 agriculteurs (représentatifs des différents secteurs) sont rencontrés.** Lesquels expliquent les difficultés rencontrées (l'accessibilité aux champs, le manque de respect et de reconnaissance, les incivilités et dépôts d'immondices) et remettent un avis sur les 12 idées de projets proposées par la population.

Plusieurs agriculteurs développent des activités connexes (vente directe aux consommateurs). Ceux qui ne se sont pas diversifiés avancent les raisons suivantes : le manque de temps, la rentabilité attendue et la mise en œuvre difficile. Pour pallier ces difficultés, ils proposent notamment de promouvoir les produits locaux et de revaloriser l'image de l'agriculture aux yeux de la population.

Les relations entre agriculteurs et non-agriculteurs sont qualifiées de « moyennement bonnes ». Pour eux, cela est dû au fait qu'il y a une méconnaissance du métier d'agriculteurs. Ils proposent donc de mieux se faire connaître et de revaloriser l'image de l'agriculture aux yeux du public en rédigeant, par exemple, une charte de convivialité et en organisant des journées de rencontres, des journées fermes ouvertes. L'idée est bien de favoriser le respect des uns envers les autres.

On retiendra de ces rencontres l'insertion des projets suivants dans le PCDR :

- Rédaction d'une charte sur la vie en milieu rural
- Création d'une page Facebook pour les actualités agricoles des grandes cultures
- Organisation d'un comité « agriculture »
- Installation de dispositifs de protection contre les coulées de boues
- Plantation de fruitiers dans les espaces publics
- Lancement d'une campagne « Propreté dans les champs »

3.4. RETOUR À LA POPULATION – FOIRE AUX PROJETS

En mai et juin 2019, les agents de développement retournent dans chacun des villages pour exposer le diagnostic partagé et les enjeux potentiels formulés par l'Auteur de PCDR.

Villages	Dates	Nbr de participants
Wasseiges	20 mai 2019	15
Meeffe	27 mai 2019	33
Ambresin	05 juin 2019	18
Acosse	13 juin 2019	17
Total		**83**

Les lunettes réalisées (au 1er tour) sont affichées et complétées avec les 21 propositions d'enjeux, formulées sous forme de questions de manière à aider les participants dans leur réflexion.
Exemple : FAUT-IL « Optimiser la communication ? »

Les participants réfléchissent aux questions qui se posent, discutent des projets à mettre en œuvre et échanges sur la priorité à accorder.

Concrètement, les personnes présentes reçoivent en début de réunion une carte de jeu dont le seul but est de les répartir aléatoirement au sein de 4 tables de travail. Car après s'être interrogés sur les réels enjeux du territoire, l'occasion est donnée aux participants de proposer (individuellement puis collectivement) des **idées de projets**, en réponse aux questions qui se posent et derrière 4 thématiques : Habiter, travailler, se déplacer et se divertir (une thématique par table, avec changement tous les 1/4h). Sur chaque table, une liste d'idées émanant des précédentes démarches de consultation est consultable par les participants (sans obligation).

Une présentation très synthétique et illustrée des résultats de la consultation des enfants (sous forme de petite exposition) est également affichée et consultable par les participants

Les 63 idées projets évoqués lors des quatre réunions, aussi bien lors des échanges collectifs que lors de la production individuelle, sont retranscrites. Les projets « étoilés » sont les projets qui ont été plébiscités à plusieurs reprises (dans différentes réunions et/ou grâce au vote « coup de cœur » proposé aux participants).

Pour la thématique habiter (17 idées), travailler (16 idées), se déplacer (14 idées) et se divertir (16 idées).

C'est lors de ces quatre réunions de « Foire aux projets », que la campagne de recrutement pour la CLDR est lancée ! Les personnes présentes sont aussi informées de l'organisation à venir de groupes de travail thématiques (prévue à l'automne).

Le retour vers la population prend également d'autres formes… A travers l'alimentation et la promotion du site de l'ODR. La vision partagée du territoire fera l'objet d'une présentation succincte aux participants des réunions de groupes de travail organisés courant du dernier trimestre 2019 ainsi qu'en CLDR.

Une présentation du contenu du PCDR fera également l'objet d'un retour auprès de la population après l'approbation du document par le Conseil Communal, afin de présenter aux citoyens de Wasseiges une vision d'avenir et des projets concrets, et les inviter à rejoindre la Commission Locale pour participer à leur mise en œuvre.

Captures d'écran du site dédié à l'ODR



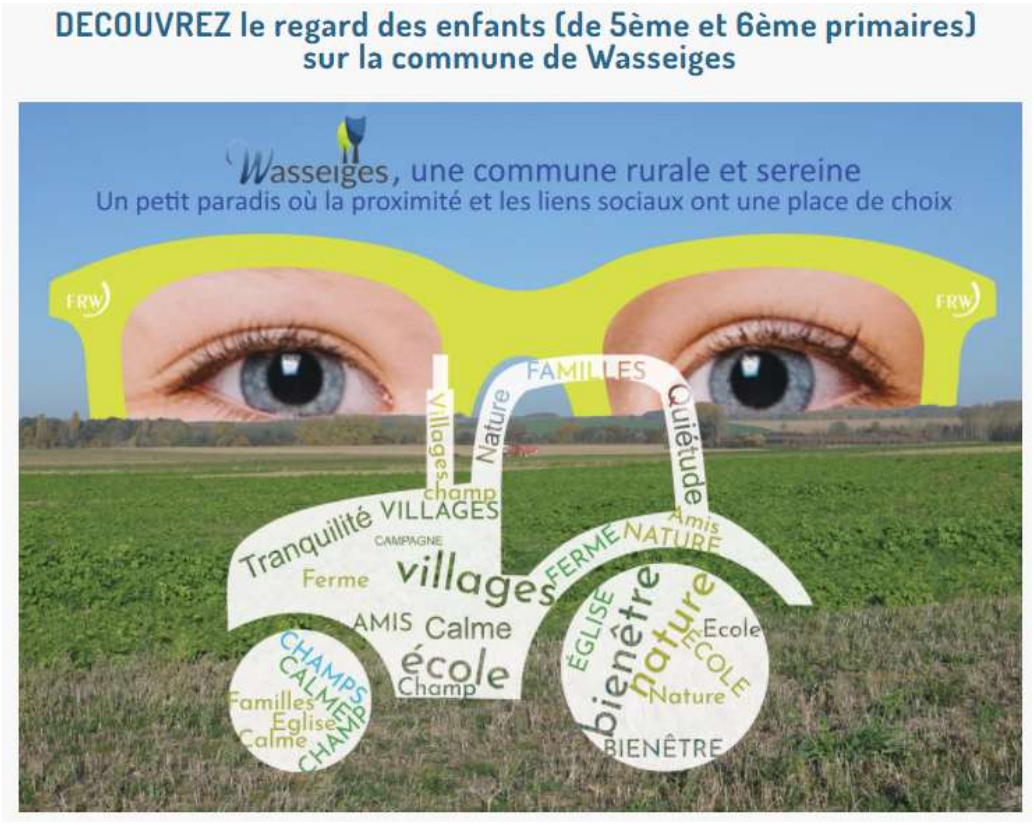

4. LA COMMISSION LOCALE DE DEVELOPPEMENT RURAL ET SES GROUPES DE TRAVAIL

4.1. COMPOSITION DE LA COMMISSION LOCALE DE DÉVELOPPEMENT RURAL (CLDR)

Les appels à candidatures sont lancés via les réunions de consultation organisées dans chaque village de l'entité mais également via le bulletin et le site Internet communal. Chaque citoyen de Wasseiges ayant posé sa candidature a été retenu par le Conseil communal pour intégrer la CLDR.

Nombre total de candidatures citoyennes : 29

- ***Composition en date du 10/09/2019***

Effectifs	Suppléants
Représentants du quart politique	
Thomas Courtois	Nadine Marique
Arnaud Cornet	Vincent Renson
Anne Pelgrims	
Angélique Ravignat	Olivier Lefevre
Marc Pirard	Francis Cloux
Représentants de la population	
Effectifs	**Suppléants**
Cathy Wereau	David Famerée
Arnaud Villani	Rodolphe Desart
Serge Sorbi	Geneviève Kallen
Valérie van Essche	Françoise Botson
Alexis Douffet	Maud Hennion
Valentine Denis	Audrey Goossens
Anne Godbille	Joseph Damblon
Jacques Pirard	Bernard Dardenne
	Anne Dardenne
Rose-Marie Libioulle	Gery Vandaele
Gregory Tack	Renaud Fievet
Marie-Hélène Materne	Gisèle Poblador
Charlotte Regout Swine	Florence Elleboudt
Patricia Franquinet	Pierre Weltjens
Etienne Molle	Françoise Deleuze



Composition de la CLDR

La CLDR compte 38 membres : 16 femmes et 13 hommes, 29 citoyens et 9 élus, de 17 à 72 ans. Avec une moyenne d'âge de 48,5 ans.

Au cours de l'élaboration du PCDR, quelques candidats remettent leur démission au Président de la commission. De commun accord avec le Collège, les postes vacants ne font pas fait l'objet d'un nouvel appel à candidatures. Celui-ci sera effectué après l'approbation du PCDR pour la mise en œuvre effective des projets.

La CLDR, telle que composée, est bien représentative de la population. Les agents de développement attirent tout de même l'attention du groupe sur la surreprésentation du village de Meeffe ainsi que sur la sous-représentation des jeunes (moins de 20 ans) mais aussi sur l'absence des publics fragilisés (PMR, aînés isolés, personnes en situation de précarité, …)

4.2. SYNTHÈSE DES RÉUNIONS DE LA CLDR ET DES GT

Mise en place en mars 2019, **la CLDR de Wasseiges se réunit à 14 reprises** (dont 1 fois sur le terrain), et **a eu l'opportunité de participer plusieurs fois à distance (utilisation de formulaires, de cartes et documents consultables et téléchargeables sur le site de l'ODR, remise d'avis par mail, commentaire de documents partagés en ligne, etc.).** Les agents de développement de la FRW veillent à ce que tous les membres aient accès à l'information, en demandant à la Commune de mettre à disposition de la CLDR une version papier, pour les personnes les moins connectées.

Malgré le contexte sanitaire, la CLDR poursuit son travail à distance.

Depuis janvier 2021, la co-construction des fiches-projets s'est surtout basée sur le travail émanant des groupes installés par la CLDR mais également sur la rencontre d'opérateurs locaux et personnes ressources extérieures, lesquels ont apporté leur avis et leur expertise technique.

Outre les réunions de la CLDR et des GT, les agents de développement mettent en place des consultations ciblées : réunion, échanges par mail, par téléphone, entrevues (dans le respect des normes en vigueur) de manière à collecter les informations utiles à la rédaction des fiches-projets.

Voici les démarches entreprises et les personnes associées au processus de rédaction des fiches-projet, principalement du lot 1 :

- <u>concernant l'aménagement du territoire et le logement :</u>

- participation au comité de suivi du plan HP, de manière à faire les liens avec les réflexions et actions prévues dans le cadre de l'ODR (aménagement et connexion avec le reste du village)
- janvier 21, échange avec l'équipe Assistance Territoire et Patrimoine de la FRW pour la zone d'habitat vert située au Clos du Lac à Wasseiges (prescriptions urbanistiques, aménagement et accès)
- septembre 21, visite de terrain au Clos du Lac, avec la Directrice générale, l'équipe Assistance Territoire et Patrimoine de la FRW, le service urbanisme, , la personnes en charge du logement à la Commune et au CPAS pour envisager les prescriptions urbanistiques de la nouvelle zone (d'habitat vert), en lien avec les enjeux et les FP concernées du PCDR

- <u>concernant la mobilité :</u>

- mars 21, échange entre collègues et avec la Commune d'Hannut pour un projet de liaison cyclable Wasseiges-Hannut et planification d'une première rencontre pour envisager la pertinence et la faisabilité du projet, de manière à d'aider l'Auteur de PCDR à rédiger la fiche-projet (du lot 1) et à mener plus avant la réflexion
- avril 21, rencontre entre les deux communes avec présentation des scénarii possibles (analyse réalisée par l'Auteur de PCDR, dans le cadre de la rédaction de la FP ad-hoc) et échanges de documents. En attente d'une réponse du Collège de Hannut (fin avril).
- avril 21, réception de l'étude (plus détaillée) et des aménagements prévus dans le cadre de l'opération foncière Soile et affluents, lien à effectuer avec les aménagements (de chemins, d'aire de convivialité) envisagés dans le cadre du PCDR.
- juin, rencontre avec la DAFOR pour comprendre leurs projets d'aménagement et alimenter les réflexions à venir mais aussi pour compléter l'inventaire en cours par le GT Chemins et sentiers. La rencontre avec la DAFOR a permis d'inscrire sur carte les voiries qui seront créées et modifiés dans le cadre de l'aménagement foncier rural Soile et affluents.
- juillet 21, réunion avec la Commune pour peaufiner le cadastre des chemins et sentiers (chemins déclassés, déplacés, etc.) et actualisation de la cartographie (en ce compris l'intégration des circuits de balades existants)

Le travail d'identification des chemins et sentiers officiellement déclassés de la Commune a permis de les retirer de la carte

- septembre 21, état des lieux des solutions apportées aux points noirs en matière de SR (identifiés par la population en début d'Opération): distinction des problématiques sur voiries communales ou sur route régionale et préparation des points à relayer à la CPSR

- <u>concernant l'environnement :</u>

- mars 21, échanges avec la Commune et le Parc Naturel Burdinale Mehaigne pour l'organisation d'une rencontre pour une demande d'adhésion
- juin 21, discussions et conseils auprès de la Commune concernant la subvention BiodiverCité
- octobre 21, organisation d'une table ronde des acteurs nature pour collecter les informations à intégrer à la FP du Lot1
- novembre 21, tenue d'un stand à la journée de l'arbre, notamment pour l'appel à candidatures pour la constitution d'un GT Nature)
- décembre 21, échanges par mail et téléphone avec le Contrat de rivière Meuse Aval, retour sur les projets « eau et « nature » du PCDR
- janvier 22, accompagnement de la Commune dans son opération pilote en matière de Biodiversité (diagnostic du territoire et aide à l'intégration d'objectifs nature dans le futur PST)

- <u>concernant l'énergie :</u>

- participation au comité de pilotage du Plan d'Action en faveur de l'Energie Durable et du Climat (PAEDC), de manière à faire les liens avec les réflexions et actions prévues dans le cadre de l'ODR
- janvier 21, échange avec Cellule Bois-Energie de la FRW dans le cadre de l'appel à projet POLLEC 2020
- septembre 21, participation à une réunion de coordination à l'initiative du GAL Meuse@Campagne et tenue d'un stand à la journée de la transition énergétique sur Wasseiges

CLDR n°1 : Installation - 26/09/2019

La réunion d'installation de la CLDR débute par un mot de bienvenue du Bourgmestre avant d'expliquer le **cadre général de l'ODR** ainsi que la méthode de travail pour l'élaboration du PCDR. Les membres disposent alors de toutes les informations nécessaires à la suite du travail.

Les participants font ensuite **connaissance en se présentant au sein de petits groupes** de 6-7 personnes. Il leur est demandé de dégager de ces présentations quelques caractéristiques communes. Ce tour de table met en avant la **diversité et la complémentarité des profils** des membres présents mais aussi et surtout une volonté commune et partagée d'avancer concrètement dans un esprit collectif, constructif et convivial.
Il ressort de l'exercice quelques thématiques fortes : le maintien/le développement de la convivialité dans les villages, la cohésion sociale, la mobilité active (douce) ou encore la protection de la biodiversité.

De manière à définir les règlements de fonctionnement de la CLDR, une **proposition de règlement d'ordre intérieur** est distribuée en séance et est proposée à l'approbation de la CLDR lors de la réunion suivante.



La réunion se clôture par la présentation des prochaines étapes et la réalisation d'une **photo officielle** de la commission.

CLDR n°2 : Réflexion sur les enjeux potentiels sur base du diagnostic partagé - 15/10/2019

Cette seconde rencontre de la commission commence par l'**approbation du ROI de la CLDR** (sans modification), lequel sera soumis à l'approbation du Conseil communal, en date du 26/11/19.

> Plus tard (le 25/11/21), le Conseil communal approuvera un nouveau ROI, compte tenu de l'Arrêté ministériel daté du 12/02/21. Point à l'ordre du jour de la CLDR du 22/04/21.

Les membres de la CLDR sont informés de la création d'un extranet sur le site de l'ODR reprenant l'ensemble des informations utiles au fonctionnement de la CLDR. Ils sont invités à l'utiliser également pour transmettre leurs suggestions. Lien vers l'intranet : https://www.pcdr-wasseiges.info/intranet-cldr.html

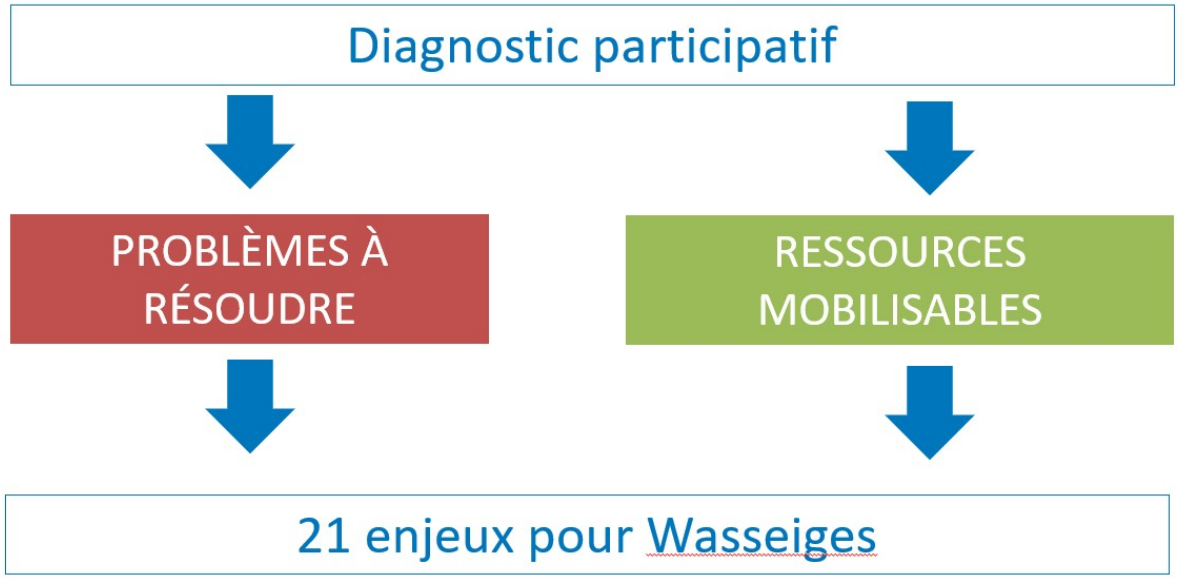

Après une présentation par l'Auteur de PCDR des enjeux potentiels (non)plébiscités et en questionnement (sur base des résultats des deux tours dans les villages), la CLDR remet un avis et suggère des modifications d'intitulés.

DISCUSSIONS AUTOUR DES 21 ENJEUX POTENTIELS



11 enjeux plébiscités par tous

La CLDR valide le maintien de ces enjeux, à l'exception du « Soutenir l'artisanat innovant » ne mettant pas suffisamment l'accent sur la volonté initiale de créer des points de vente de produits locaux.

1 enjeu non plébiscité

La CLDR accepte la proposition de l'Auteur de PCDR de ne pas maintenir l'enjeu de « garantir une maîtrise des prix » en matière d'agriculture, les moyens d'action n'étant pas adaptés à l'échelle communale.

8 enjeux en questionnement

Les propositions faites par l'Auteur de PCDR sont acceptées par la CLDR, en ce compris les suggestions suivantes :

- Logement et urbanisme : conserver l'objectif relatif à la création d'outils d'aménagement du territoire mais en rediscuter en GT (groupe de travail) afin d'affiner les besoins et de dégager des pistes de solution adaptées et réalistes ;
- Gouvernance : modifier l'intitulé « plus de participation et/ou coopérativisme » par « soutenir les initiatives locales » ;
- Economie : modifier l'intitulé « développer l'économie de la résidence » par « soutenir l'entreprenariat local» ;
- Tourisme et patrimoine : reformuler l'intitulé « développer le tourisme local » par « valoriser le patrimoine local » ;
- Mobilité : ajouter un objectif relatif au « renforcement de la sécurité routière » ;
- Santé : ajouter un objectif relatif aux questions relatives à la santé, notamment celle des pesticides;

En fin de réunion, les membres s'inscrivent au minimum à une réunion des groupes de travail thématiques, proposés par les agents de développement pour mener plus avant la réflexion relative aux projets à envisager : se divertir, se déplacer, habiter et valoriser les ressources.

Groupes de travail, ouverts à la population –
Objectifs et projets : 05/11 – 12/11 – 19/11 & 28/11/2019

Ces groupes de travail ont pour but de découvrir puis de **préciser les objectifs de développement** proposés par l'Auteur de PCDR et de **définir plus concrètement les projets** qui en découlent en regard de la thématique générale du jour.







Programme d'actions 2020-2022

MEUSE AVAL
Comité Local Mehaigne

OUVRAGES

- **Démolition d'un abri en briques menaçant de s'effondrer dans la Rhée**
- **Entretien/réparation du barrage du Clos du Lac**
- **Analyser en concertation avec le Service technique Provincial et le propriétaire l'état de la protection de berge relevée dans l'inventaire des atteintes le long de la Rhée rue de la Grande Rhée et intervenir au besoin**

Les groupes de travail sont organisés selon la même méthode. Les agents de développement rappellent le contexte dans lequel le GT s'inscrit ainsi que le déroulement de la soirée :

- Une première partie descendante : information en plénière sur les actions communales en lien avec des thématiques du jour et/ou communication d'éléments utiles à la bonne compréhension des enjeux.
- Une seconde partie ascendante : les participants répartis en sous-groupes participent à la co-construction de la stratégie

Très concrètement, les personnes présentes travaillent en 3 étapes :
Etape 1 : elles **précisent les objectifs de développement** autour de deux grandes questions :

- Quels sont les changements concrets attendus dans 10 ans ?
- A quoi verrons-nous que ces changements sont intervenus ?

Etape 2 : elles **trient et organisent les projets** sur une organisation spatiale visuelle, inspirée de la matrice d'Eisenhower qui prend en compte deux facteurs : l'importance et l'urgence. **Les idées de projets émises durant les consultations de la population sont soumises à l'avis du groupe.**

- *L'Auteur de PCDR propose alors 83 idées de projet sur base des 63 propositions émanant des réunions de consultation villageoises : GT « Se divertir » (30 idées), GT « Se déplacer » (18 idées), GT « Habiter » (19 idées) et GT « Valoriser les ressources » (16 idées).*

Les personnes présentes profitent de l'exercice pour **approfondir les projets** : porteur, localisation, interactions, … Pour ce faire, une fiche-projet « light » pré-complétée par projet est à leur disposition.

Etape 3 : elles **marquent leur coup de cœur** grâce à une gommette distribuée à chaque participant.

Ce sont au total 84 idées de projets, reprises en annexe des comptes-rendus de réunion, lesquelles sont soumises à l'analyse de l'Auteur de PCDR : GT « Se divertir » (25 projets), GT « Se déplacer » (24 projets), GT « Habiter » (19 projets) et GT « Valoriser les ressources » (16 projets).

CLDR n°3: Validation de la stratégie - 05/03/2020

La réunion débute par la présentation de la nouvelle équipe FRW en charge de l'accompagnement de l'Opération de la Commune de Wasseiges. L'équipe Hesbaye remplace dorénavant l'équipe du Condroz.

Les (nouveaux) agents de développement proposent à la CLDR pour faciliter les contacts entre les membres, la réalisation d'un trombinoscope intitulé **« Qui est qui book »**, reprenant la photo, les coordonnées et informations personnelles de chacun des membres. Ils suggèrent également à la CLDR de réfléchir aux valeurs qu'elle souhaite porter, lesquelles sont transcrites dans **une charte** que tous les membres sont amenés à respecter tout au long de l'ODR.



CHARTE DE LA CLDR DE WASSEIGES

Pour des réunions agréables et productives,

Je m'engage à :
- **Ecouter** avec bienveillance les avis de chacun et laisser à tous la possibilité de s'exprimer sans être interrompu ;
- **Faire confiance** aux autres membres et exprimer mon avis de manière utile et constructive ;
- Participer aux débats avec pour volonté de faire **avancer les choses** ;
- Penser à la **collectivité et au bien commun** avant mes intérêts personnels ou mes convictions politiques.

J'attends :
- Que les thèmes abordés soient **clairement définis** ;
- Que les débats soient **modérés** de manière bienveillante et que la parole soit offerte à tous ;
- Que les informations transmises soient pertinentes et que les décisions communes soient clairement **synthétisées** ;
- Que mon investissement au sein de la CLDR débouche sur des projets **concrets**.

La réunion se poursuit par un débriefing des groupes de travail thématiques et la présentation d'une stratégie (défis/ objectifs) ainsi qu'une liste de projets réalistes reflétant les aspirations des citoyens. En plénière, les membres s'assurent que la stratégie proposée par l'Auteur de PCDR correspond bien à la réalité de la Commune. Cette étape est capitale puisqu'elle constitue le socle sur lequel sera construit l'ensemble du programme de développement rural (PCDR).

Les agents de développement remettent aux participants un carton double face leur permettant d'exprimer leur accord (face verte) ou de demander des précisions et explications par rapport à la formulation proposée (face rouge).



C'est également le moment de s'assurer que rien d'important n'a été oublié pour répondre à la stratégie de la CLDR. C'est pourquoi les membres reçoivent un formulaire individuel qui leur permet si nécessaire d'affiner certains points ou de détailler leur point de vue.

L'Auteur indique comment le travail réalisé par la CLDR (le 15/10/19) et les groupes de travail (organisés en 11/19) lui a permis de restructurer son travail afin que sa proposition « colle » à la réalité et soit réellement spécifique à la commune de Wasseiges. L'Auteur propose ainsi une première **formulation de défis en mettant en regard les principales forces et faiblesses du diagnostic partagé ainsi que les enjeux retenus au cours des précédentes réunions**. Les participants s'accordent à utiliser cette proposition comme base de travail pour construire le reste de la stratégie.

Le premier défi est transversal « Faire de l'engagement citoyen une des clefs du développement de la Commune », les cinq autres sont thématiques.
Un défi est dit transversal lorsqu'on estime qu'il conditionne la réponse aux autres défis. En d'autres termes, l'engagement des citoyens sera nécessaire pour mener à bien les projets répondant aux défis thématiques.

L'Auteur de PCDR détaille ensuite pour chaque défi thématique une vision d'avenir pour la commune, qu'il décline en **objectifs de développement opérationnels.**

DISCUSSION AUTOUR DES DÉFIS ET OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT

Défi 1 : Un territoire rural aménagé au bénéfice de tous

1. Gérer le territoire pour en conserver l'identité rurale
2. Améliorer l'offre en infrastructures et équipements collectifs
3. Diversifier et optimiser l'offre en logements
4. Valoriser le patrimoine local

Défi 2 : Le renforcement des liens, de la solidarité et de la convivialité entre les habitants

5. Consolider l'offre de services aux citoyens
6. Renouveler la communication communale
7. Favoriser les dynamiques de cohésion sociale

Défi 3 : Le développement d'une économie qui respecte les spécificités du territoire

8. Soutenir et promouvoir l'entreprenariat local
9. Encourager la diversification agricole

Défi 4 : La préservation et la valorisation des ressources naturelles

10. Restaurer le maillage écologique et renforcer la biodiversité
11. Elaborer un plan d'actions en faveur du climat
12. Etre proactif en matière d'épuration des eaux
13. Réduire les déchets et pollutions

Défi 5 : Le développement de réseaux sécurisés pour une mobilité plurielle

14. Renforcer les liaisons vers les pôles voisins
15. Aménager un réseau mode doux inter-villages en sécurisant les points noirs routiers
16. Anticiper la révolution technologique dans la mobilité

Sous réserve de l'intégration des divers commentaires formulés en réunion, la stratégie est adoptée par la CLDR.

CLDR n°4 et n°5 : Liste de projets - 21/09 & 29/09/19

La réunion débute par un rappel du contenu de la charte réalisée pour un bon déroulement des réunions, lesquelles se veulent agréables et productives. Les membres présents valident le contenu de la charte et s'engagent à la respecter tout au long de l'ODR. Ils pourront ainsi s'y référer si à un moment ou un autre un participant s'en écartait. La charte est distribuée aux participants présents.

En lien avec l'aménagement d'infrastructures polyvalentes, les agents de développement présentent les résultats de l'enquête réalisée pour **mieux cerner la dynamique associative, culturelle et sportive de la commune de Wasseiges.**

Ensuite, l'Auteur de PCDR signale que les idées de projet émanant des GT organisés fin 2019 ont été regroupées et synthétisées en **28 propositions de projets** ; pour rester réaliste en regard des moyens humains et financiers à mettre en œuvre sur la période de validité de 10 ans du PCDR. 9 idées initiales seront reprises dans le lot 0, càd les initiatives activées pendant la phase d'élaboration du PCDR.

Cet exercice est le résultat de l'intégration de différents paramètres :

- Cohérence avec la stratégie de développement (défis et objectifs)
- Équilibre entre les projets matériels et immatériels
- Équilibre quant au nombre de projets par village, avec une majorité sur Wasseiges
- Équilibre entre les projets couteux et non couteux
- Intégration du plébiscite (projets coup de cœur) émanant des GT

Les 28 projets sont présenté et les membres de la CLDR formulent, en plénière, leur remarque (suppression, reformulation, précision, ajouts d'information et de liens). **Sous réserve de l'intégration des divers commentaires, la liste de projets est adoptée par la CLDR.**

En concertation avec le Collège, les réactions de la CLDR sont prises en considération pour que chacun de ces projets fasse l'objet d'une fiche individuelle reprenant sa description, sa justification par rapport à la stratégie et différents éléments factuels tels qu'une fourchette budgétaire, la localisation, le porteur et les partenaires…

PRÉSENTATION DES OBJECTIFS OPÉRATIONNELS ET D'UNE LISTE DE PROJETS

16 OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT	Défi 1: 4 objectifs Défi 3: 2 objectifs Défi 5: 3 objectifs	Défi 2: 3 objectifs Défi 4: 4 objectifs
28 PROJETS	Défi 1 (E1): 18 projets Défi 3 (E3): 5 projets Défi 5: 6 projets > Liste complète des idées de projets ci-après	Défi 2 (E2): 13 projets Défi 4 (E4): 8 projets

La réunion se poursuit par la proposition de mise en place de groupes de travail « Action », laquelle sera reportée notamment au vu des mesures sanitaires en cours.

Appropriation et relecture du catalogue 23 > 29/11/2020

Les agents de développement **expliquent dans un mail** les prochaines étapes de travail de la CLDR, dont l'ultime consiste à **planifier dans le temps la réalisation des projets**.

Les agents de développement présentent comment a été conçue chacune des fiches du catalogue, déjà fort proches dans leur contenu du niveau de rédaction des fiches-projets de lot 3. La volonté est de permettre aux membres de la CLDR de pouvoir procéder à la priorisation en toute connaissance de cause en prévoyant une description aussi précise que possible du projet, une justification, le lien avec la stratégie et diverses informations factuelles permettant de mieux appréhender la faisabilité, tels qu'une estimation budgétaire et les pistes de financement possibles, le porteur et les partenaires à impliquer, la localisation…

C'est donc individuellement et à distance que les membres de la CLDR prennent connaissance du catalogue des projets (disponible sur l'intranet de la CLDR). Ils s'assurent que les projets correspondent bien à ce qui a été discuté en CLDR, que la description est compréhensible, que la justification est plausible…

CLDR n°6 – Relecture du catalogue et consignes pour la priorisation des projets – 09/12/2020

Les agents de développement reçoivent en retour bon nombre de réactions sur le catalogue des projets pour lesquels les membres ont :

- soit attiré l'attention sur un point particulier
- soit une question, un élément qui demande à être précisé en réunion
- soit un élément nouveau qui doit être discuté en réunion (ex : le budget ou encore les projets agricoles).

C'est pourquoi, en réunion plénière de la commission, les agents de développement passent en revue, projet par projet, les commentaires de la CLDR. **Laquelle intègrera ces différents éléments à sa réflexion avant de procéder à la priorisation des projets.**

CONTENU DU CATALOGUE

27 PROJETS	> Liste complète des projets ci-après

Projet 1 : Création de supports de valorisation du patrimoine architectural, naturel et paysager
Projet 2 : Rédaction d'une charte sur la vie en milieu rural
Projet 3 : Renouvellement des outils communaux de communication
Projet 4 : Création d'une liaison cyclable vers Hannut
Projet 5 : Renforcement de la liaison cyclable Wasseiges/Meeffe/Acosse
Projet 6 : Aménagement de trois chemins en promenade piétonne verte
Projet 7 : Aménagement d'une maison de village au local des jeunes d'Acosse
Projet 8 : Lancement d'un plan d'actions pour améliorer la qualité de l'eau des ruisseaux
Projet 9 : Désignation d'un coordinateur « bénévolat » et lancement d'une plateforme web
Projet 10 : Construction d'un atelier rural
Projet 11 : Construction d'un espace polyvalent socio-culturel
Projet 12 : Construction d'une maison multi-services avec logement PMR éventuel
Projet 13 : Rénovation des éléments du petit patrimoine
Projet 14 : Création d'une page Facebook pour les actualités agricoles des grandes cultures
Projet 15 : Lancement d'un projet citoyen en énergie renouvelable
Projet 16 : Mise en place d'un réseau de liaisons douces
Projet 17 : Plantation de haies, d'arbres et d'ilots refuges
Projet 18 : Organisation d'un comité « agriculture »
Projet 19 : Installation de dispositifs de protection contre les coulées de boues
Projet 20 : Aménagement de lieux de repos et de convivialité
Projet 21 : Lancement d'un système de partage de véhicules communaux
Projet 22 : Aménagement d'une liaison piétonne directe entre le Clos du Lac et l'école de Wasseiges
Projet 23 : Plantation de fruitiers dans les espaces publics
Projet 24 : Création d'un groupe citoyen « Nature »
Projet 25 : Installation et rénovation de plaines de jeux
Projet 26 : Lancement d'une campagne « Propreté dans les champs »
Projet 27 : Sauvegarde et reconversion des bâtiments de culte

Les agents de développement proposent à la CLDR que le vote soit individuel, anonyme et à distance. Chaque membre recevra par mail, dès le lendemain de la réunion, un bulletin de vote **pour sélectionner 5 projets en lot 1 et 7 projets en lot 2,** les autres se retrouvant automatiquement en lot 3. **Un projet de Lot 1 recevra 2 points, un projet de lot 2 en reçoit 1.**

Les membres indiqueront comme coup de cœur le projet de Lot 1 qu'ils souhaitent activer en premier. **Le projet coup de cœur recevra 2 points supplémentaires.**

Il est également suggéré de préciser les projets pour lesquels les membres sont prêts à s'investir personnellement, en dehors des réunions plénières de la CLDR. **Un projet pour lequel 4 membres se seront manifestés recevra 1 point supplémentaire.**

Les membres sont par ailleurs invités à tenir compte des critères ci- dessous.

- Dans chaque lot, équilibre entre les projets matériels (briques) et immatériels (dynamique) ;
- Dans chaque lot, prise en compte des différents défis identifiés ;
- Dans chaque lot, répartition équitable des ressources financières et humaines ;
- En lot 1, sélection de projets répondant à plusieurs objectifs.

Les membres disposent d'un délai de dix jours pour faire parvenir leur bulletin complété aux agents de développement.

Avant de clôturer la réunion, chaque membre convainc, à la demande de la FRW, les participants pendant une minute de voter pour un projet qui leur tient particulièrement à cœur. Les projets proposés sont majoritairement environnementaux et pour une mobilité douce, reflet de la pertinence de la stratégie adoptée par la CLDR, et défendus par les membres avec beaucoup de conviction.

CLDR n°9 - Résultat de la priorisation : 26/01/2021

La méthode proposée par les agents de développement permet de recueillir l'avis de 27 membres de la CLDR sur 32 (soit 84% de réponses), ce qui est un bon taux de participation.

Les agents de développement centralisent les bulletins et en font l'analyse et la synthèse. Les consignes de vote sont dans l'ensemble bien respectées. Les quelques erreurs n'ont aucune conséquence sur les résultats. **Aucun vote n'est donc écarté.** Le tableau synthétisant les résultats est envoyé aux membres préalablement à la réunion.



De manière générale les lots répondent aux différents défis de la stratégie, et les projets du lot 1 répondent tous à plusieurs objectifs. Sans surprise, par rapport aux débats des précédentes réunions, la mobilité douce est la principale préoccupation des membres puisqu'elle constitue l'enjeu principal des trois premiers projets. Néanmoins, il est soumis à la CLDR quelques suggestions et différentes questions sont discutées en réunion, à travers des échanges d'abord en sous-groupes, et ensuite en plénière.

- Quelle action ou petit projet faudrait-il terminer dans les 3 premières années du PCDR ?
- Etes-vous d'accord pour scinder la fiche 1.2 « Mise en place d'un réseau de liaisons douces »? Que mettre en place pour démarrer rapidement le travail ?
- Quel(s) autre(s) lieu(x) pourrai(en)t/ devrai(en)t accueillir une plaine de jeu ?

Moyennant l'intégration des réponses apportées par les membres, **la CLDR s'accorde sur cette proposition comme base de travail pour la rédaction des fiches-projets par l'Auteur de PCDR.**

De son côté, la FRW collecte les informations utiles à la rédaction des fiches Lot1, notamment en réunissant des groupes de travail.

CONTENU DES LOTS

RÉSULTATS DE LA PRIORISATION À DISTANCE	**RÉSULTATS DE LA PRIORISATION APRÈS DISCUSSION EN CLDR**
27 FICHES-PROJETS Lot 1 : 5 projets Lot 2 : 7 projets Lot 3 : 15 projets	28 FICHES-PROJETS Après analyse, pour des raisons de cohérence (notamment de mise en œuvre opérationnelle), quelques projets sont regroupés et reclassés Lot 1 : 6 projets Lot 2 : 7 projets Lot 3 : 15 projets

Avant

	LOT 1
1.1	Renforcement de la liaison cyclable Wasseiges / Meeffe / Acosse
1.2	Mise en place d'un réseau de liaisons douces
1.3	Création d'une liaison cyclable vers Hannut
1.4	Plantation de haies, d'arbres et d'ilots refuges
1.5	Construction d'un espace polyvalent socio-culturel

	LOT 2
2.1	Construction d'une maison multi-services avec logement PMR éventuel
2.2	Aménagement de trois chemins en promenade piétonne verte
2.3	Installation et rénovation de plaines de jeux
2.4	Lancement d'un projet citoyen en énergie renouvelable
2.5	Aménagement de lieux de repos et de convivialité
2.6	Création de supports de valorisation du patrimoine architectural, naturel et paysager
2.7	Rédaction d'une charte sur la vie en milieu rural

	LOT 3
3.1	Renouvellement des outils communaux de communication
3.2	Aménagement d'une liaison piétonne directe entre le Clos du Lac et l'école de Wasseiges

3.3	Rénovation des éléments du petit patrimoine
3.4	Plantation de fruitiers dans les espaces publics
3.5	Lancement d'une campagne « Propreté dans les champs »
3.6	Lancement d'un plan d'actions pour améliorer la qualité de l'eau des ruisseaux
3.7	Création d'un groupe citoyen « Nature »
3.8	Aménagement d'une maison de village au local des jeunes d'Acosse
3.9	Installation de dispositifs de protection contre les coulées de boue
3.10	Construction d'un atelier rural
3.11	Organisation d'un comité « agriculture »
3.12	Création d'une page Facebook pour les actualités agricoles des grandes cultures
3.13	Lancement d'un système de partage de véhicules communaux
3.14	Désignation d'un coordinateur « bénévolat » et lancement d'une plateforme web
3.15	Sauvegarde et reconversion des bâtiments de culte

Après

LOT1

1	Renforcement de la liaison cyclable Wasseiges / Meeffe / Acosse
2	**Etude et analyse** d'un réseau de liaisons douces
3	Création d'une liaison cyclable vers Hannut
4	Plantation de haies, d'arbres et d'ilots refuges
5	Construction d'un espace polyvalent socio-culturel
6	**Construction d'une maison multiservices avec logement**

LOT2

1	Aménagement de trois chemins en promenades **nature et détente**
2	**Mise en place** d'un réseau de liaisons douces
3	Installation de plaines de jeux
4	Lancement d'un projet citoyen en énergie renouvelable **(à reformuler)**
5	Aménagement de lieux de repos et convivialité
6	Création de supports de valorisation du patrimoine architectural, naturel et paysager
7	Rédaction d'une charte sur la vie en milieu rural

LOT3

1	Renouvellement des outils communaux de communication
2	Aménagement d'une liaison piétonne directe entre le Clos du Lac et l'école de Wasseiges
3	Rénovation des éléments du petit patrimoine
4	Plantation de fruitiers dans les espaces publics
5	Lancement d'une campagne « Propreté dans les champs »
6	Plan d'action pour améliorer la qualité de l'eau et des ruisseaux
7	Création d'un groupe citoyen « nature »
8	Aménagement d'une maison de village au local des jeunes d'Acosse
9	Installation de dispositifs de protection contre les coulées de boue
10	Construction d'un atelier rural
11	Organisation d'un comité « agriculture »
12	Création d'une page FB pour les actualités agricoles dans les grandes cultures
13	Lancement d'un système de partage de véhicules communaux
14	Désignation d'un coordinateur « bénévolat » et lancement d'une plateforme web
15	Sauvegarde et reconversion des bâtiments de culte

Groupe de travail « Infrastructures polyvalentes » : 08/02/21

Après avoir rappelé le contexte dans lequel s'inscrit la réunion, pour les représentants des associations locales (invités à participer à la réflexion), les agents de développement expliquent l'existence dans le futur PCDR de deux projets présentés sous le terme « infrastructures » : le projet de « Construction d'un espace polyvalent socio-culturel » et le projet de « Construction d'une maison multiservice avec logement éventuel ». Ces **deux projets présentent des similarités (idées à l'origine plus ou moins les mêmes). Vu leur ampleur, que ce soit en moyens humains ou financiers, la CLDR formule la demande d'y réfléchir avec les acteurs directement concernés et de manière approfondie.**

Tout d'abord, les besoins émanant des diverses démarches de consultation menées dans le cadre de l'Opération sont rappelés, ainsi que leur origine.
Sur base d'une **présentation des forces et faiblesses des infrastructures existantes (publiques et privées) accueillant des activités et services dans les 4 villages de l'entité**, les participants travaillent en petits groupes de 5 personnes (répartition aléatoire) pour répondre aux **cinq questions** :

- Qui pourrait occuper ces locaux ? Pour quels services ou activités actuels ou potentiels ? …
- Quels sont les critères à prendre en considération pour une localisation idéale ?
- Suggestions d'endroit(s) qui pourrai(en)t convenir ?
- Que pensez-vous de l'idée d'y annexer un logement qui pourrait faire office de conciergerie ?
- Est-il selon vous préférable de regrouper l'ensemble des fonctions sous un même toit ? ou serait-il plus judicieux d'envisager deux infrastructures ?

En fin de réunion, une évaluation est proposée aux participants.



Groupe de travail « Chemins & Sentiers » : 24/03/21…
+ 26/08, 25/10, 08/11/2021 + ….

Les agents de développement activent la CLDR pour maintenir la dynamique en attendant le retour des réunions en présentiel et la mise en place de groupes de travail.

Ainsi, les membres de la CLDR intéressés (12 personnes) sont convoqués à une première réunion du groupe de travail, avec pour 1er objectif la **réalisation d'un inventaire des chemins et sentiers existants sur le territoire de Wasseiges**. La FRW accompagne méthodologiquement et fournit les cartes nécessaires au travail de terrain. Les participants sont invités à parcourir individuellement, ou par groupe de 2-3 personnes, le territoire (découpé en 13 cartes à se répartir).

Les missions qui leur sont confiées sont de vérifier l'accessibilité générale du tronçon, en précisant les informations sur la carte et les particularités du tronçon en les précisant dans la grille (+ photo si nécessaire).

Les participants au groupe de travail vont **sur le terrain,** le travail d'inventaire de tous les sentiers encore existants et la comparaison des situations de droit et de fait sont cartographiés **(avec l'aide de la FRW) et transmis à l'Auteur de PCDR.**

Les participants ne s'arrêtent pas là ! Ils poursuivent le travail en réfléchissant aux **critères de sélection et d'aménagement (en vue de la réalisation d'un réseau de liaisons douces)** et proposent **un réseau pour une mobilité fonctionnelle.**

Ils participent également à la « Journée de la transition » (18/09/21) pour
- améliorer la visibilité de l'ODR et valider la légitimité de ses projets auprès de la population
- inviter la population à participer aux travaux du GT Chemins et sentiers
- collecter l'avis des citoyens présents : Quel tronçon aménager ? Et pourquoi ?







A ce jour, les membres du groupe continuent encore à se réunir, dorénavant sans la FRW, pour réfléchir à la mobilité de loisirs. Un travail de mise en valeur du potentiel de chemins et sentiers pour la promenade et la détente doit encore être effectué. Il y a une quinzaine de circuits existants dont les tracés pourraient être modifiés/ améliorés (en lien avec le travail en cours par le GT Patrimoine et prochainement par le GT Nature).

Leur travail et leurs propositions sont communiquées à l'Auteur de PCDR pour être intégrés au contenu des fiches relatives au réseau de liaisons douces.

CLDR n°10 : Localisation des projets : 22/04/21

Comme à chaque réunion, les agents de développement rappellent le processus de l'ODR, les étapes réalisées et le chemin encore à parcourir.

Cette réunion a pour but d'informer la CLDR des modifications apportées à la liste des projets, suite aux dernières discussions menées en CLDR.

NOUVELLES MODIFICATIONS APPORTÉES AUX LOTS

28 FICHES-PROJETS

Lot 1 : 7 projets
Lot 2 : 8 projets
Lot 3 : 13 projets

LOT1

1	Renforcement de la liaison cyclable Wasseiges / Meeffe / Acosse
2	Etude et analyse d'un réseau de liaisons douces
3	Création d'une liaison cyclable vers Hannut
4	Plantation de haies, d'arbres et d'ilots refuges
5	Construction d'un espace polyvalent socio-culturel
6	**Construction d'une maison multiservices avec logement**
7	**Aménagement d'une liaison piétonne directe entre le Clos du Lac et l'école de Wasseiges**

LOT2

1	Aménagement de trois chemins en promenades nature et détente
2	Mise en place d'un réseau de liaisons douces
~~3~~	~~Installation de plaines de jeux~~
3	Lancement d'un projet citoyen en énergie renouvelable (à reformuler)
4	Aménagement de lieux de repos et convivialité
5	Création de supports de valorisation du patrimoine architectural, naturel et paysager
6	Rédaction d'une charte sur la vie en milieu rural
7	Aménagement **de convivialité à** l'ancienne gare de Meeffe
8	Aménagement **de convivialité au** Clos du Lac

LOT3

1	Renouvellement des outils communaux de communication
2	Rénovation des éléments du petit patrimoine
3	Plantation de fruitiers dans les espaces publics
4	Lancement d'une campagne « Propreté dans les champs »
5	Plan d'action pour améliorer la qualité de l'eau et des ruisseaux
~~6~~	~~Création d'un groupe citoyen « nature »~~
6	Aménagement d'une maison de village au local des jeunes d'Acosse
7	Installation de dispositifs de protection contre les coulées de boue
8	Construction d'un atelier rural
9	Organisation d'un comité « agriculture »
10	Création d'une page FB pour les actualités agricoles dans les grandes cultures
11	Lancement d'un système de partage de véhicules communaux
12	Désignation d'un coordinateur « bénévolat » et lancement d'une plateforme web
13	Sauvegarde et reconversion des bâtiments de culte

Le choix d'un site pour la localisation des infrastructures polyvalentes socio-collectives est également à l'ordre du jour. Les agents de développement rappellent les principaux éléments discutés en CLDR lors de la dernière réunion.

Sur cette base, tenant compte des sites proposés par les membres de la commission et selon des balises (contenu/capacité/surface/terrain/budget/coût au m²…) inspirées d'autres projets similaires en Wallonie, le bureau d'étude Dr(ea)²m a réalisé une analyse comparative de 11 sites potentiels qu'il présente à la CLDR. Pour chaque site, les critères suivants ont été étudié :

- La maitrise foncière
- La surface potentielle
- Le terrain (le nombre d'ares)
- Le statut au plan de secteur
- Les contraintes du site
- La proximité de riverains
- La distance avec l'école de Wasseiges
- La visibilité
- La possibilité de parking

Les membres répondent ensuite à la question suivante (en sous-groupe) :
Quelles sont, par ordre de préférence, les deux localisations qui vous semblent les plus pertinentes ? Justifiez votre choix

<u>Localisations retenues, premier choix Groupe(s)</u>

- Ancienne sucrerie 1, 2, 4
- Terrain en face de l'administration communale 2
- Ecole de Wasseiges 3

<u>Localisations retenues, second choix Groupe(s)</u>

- Terrain en face de l'administration communale 1, 4
- Terrain à l'ouest de la ferme du Chateau 1, 2, 3
- Ecole de Wasseiges 1
- Ancienne sucrerie 3

Au cours des échanges, les membres se rendent compte qu'ils visualisent mal les différents lieux potentiels, et ne peuvent dès lors être certains de la pertinence de leur choix. C'est la raison pour laquelle les agents de développement décident de reporter la finalisation de la discussion en proposant à la CLDR de se rendre sur le terrain pour vérifier par elle-même les avantages et inconvénients des différentes propositions.
Pour ce faire, les membres recevront le lendemain par mail l'analyse présentée par l'Auteur de PCDR, corrigée et amendée de leurs premières remarques.

CLDR n°10 : Mise en place de groupes de travail « Action » : 28/04/21

Suite aux réunions de CLDR proposant la mise en place de groupes de travail « Action » et en lien avec la fiche-projet « **Rénovation des éléments du petit patrimoine** », une expérience en cours sur Fernelmont est présentée aux membres.

Après explications et discussions, **la CLDR marque son accord pour réaliser un appel à volontaires** dans le prochain bulletin communal pour démarrer GT Patrimoine.

Toujours pour faire suite aux réunions de CLDR proposant la mise en place de groupes de travail «Action » et en lien avec les fiches-projets « **Création d'un groupe citoyen Nature** » et « **Plantation de haies, d'arbres et d'ilots refuges** », un projet portail Web (en cours de réflexion avec la collaboration du GAL) est également présenté aux membres.

La Commune de Wasseiges pourra très prochainement identifier des zones propices pour renforcer ou recréer un maillage écologique, que ces zones se situent dans des espaces publics ou privés.
Quatre membres de la CLDR se portent volontaires pour tester l'outil et ainsi contribuer à la construction de l'application.

Pour terminer le point, les membres de la CLDR actifs dans le GT Chemins & Sentiers effectuent un retour de leurs avancées, en lien avec les « **Etude et analyse d'un réseau de liaisons douces** » et « **Mise en place d'un réseau de mobilité douce** ».

Suite à quelques réactions de membres de la CLDR par mail concernant leur malaise quant au **choix d'une localisation pour les infrastructures socio-collectives**, les agents de développement demandent des précisions de manière à mieux comprendre les difficultés que rencontre la CLDR. Après avoir écouté les craintes et questions exprimées par les membres présents, les agents de développement organisent une visite des 4 sites qui ont le plus retenu l'attention de la CLDR.

CLDR n°11 : Visite de terrain – Infrastructures polyvalentes : 08/05/21

Afin de permettre aux membres de la CLDR de choisir le terrain qui pourra accueillir les infrastructures de la future maison rurale et de la maison multi-service, une visite des 4 terrains (plébiscités par les participants de la CLDR du 22 avril 2021 et repris ci-après), est organisée par les agents de développement :

- les abords de l'école communale de Wasseiges,
- le terrain à côté de la ferme du château de Wasseiges,

- le terrain situé face à l'administration communale,
- le site de l'Ancienne sucrerie d'Ambresin.

Ces sites faisaient partie des 11 sites potentiels identifiés par l'Auteur de PCDR sur base de différents critères. Pour chacun de ces terrains, les participants complètent un document de travail et y inscrivent les points positifs et négatifs du lieu, et listent les questions qui restent en suspens.



Nom : .....

ODR DE WASSEIGES

Infrastructures socio-collectives : analyse comparative des localisations potentielles

TERRAIN EN FACE DE L'ADM. COMMUNALE

QU'EN PENSEZ-VOUS ?

Eléments observés sur le terrain	Pourquoi ? Justifiez...	Pourquoi ? Justifiez...	Sans avis
1.			
2.			
3.			
4.			
5.			
6.			
7.			
8.			

Eventuelle question qui se pose encore par rapport à ce site ? .....

A l'issue de la visite, les participants expriment leur préférence par rapport aux différents localisations envisagées. De manière unanime, le terrain à proximité du château de Wasseiges recueille les suffrages des participants.

CLDR n°12 : Approfondissement des fiches-projets : 03/06/21

A la demande d'un certain nombre de membres de la CLDR qui ont souhaité recevoir des informations concernant la manière dont un projet est co-construit (de manière participative) et financé en DR, Bernadette FRANCK, attachée qualifiée au service extérieur de Huy de la Direction du Développement Rural (DDR) présente de manière détaillée les différentes étapes à suivre, et le rôle que la CLDR aura à y jouer.

Suite à l'interpellation écrite formulée par quelques membres de la CLDR, Madame FRANCK rappelle quelques informations de base au sujet des aménagements de sécurité routière.

La réunion se poursuit par un retour de la rencontre organisée avec la ville d'Hannut afin de sonder l'intérêt de cette dernière de mener un projet transcommunal visant à créer une liaison cyclable entre Wasseiges et Hannut. L'occasion pour la CLDR de prendre connaissance des itinéraires possibles et de poser ses questions.

Enfin, la réunion se termine avec le choix du site pour la création d'infrastructures polyvalentes socio-collectives ! Le choix du terrain est ainsi approuvé de manière unanime.



Groupe de travail « Patrimoine » : 07/07/21

Le groupe est composé de 12 personnes.
Le GT Patrimoine se réuni sur le terrain avec la FRW, le GAL Meuse@campagnes et un historien brabançon afin de découvrir la méthodologie pour la réalisation d'un inventaire des éléments du Petit patrimoine.

Le groupe sillonne ensuite durant l'été, par groupe de 2 ou 3, les villages de l'entité afin de collecter les informations. Le GAL apporte son aide pour l'encodage des informations collectées.

Dès que toutes les données collectées par le GT seront encodées et cartographiées, elles seront mises à disposition des citoyens pour une découverte et mise à jour collective.



Les partenaires du projet se sont réunis en septembre 2021 pour discuter de l'état d'avancement du travail de recensement et des suites à envisager.

CLDR n°13 : Relecture des fiches-projets 16/12/21

Grâce à l'envoi de liens (par mail), les membres prennent connaissance des fiches du lot 3 et du lot 2, dans un premier temps ainsi que des fiches du lot 1, dans un second temps.

La CLDR relit le contenu détaillé des projets et transmet ses commentaires dans un document PDF partagé proposé par les agents de développement.

Après avoir présenté les réunions organisées au cours des 6 derniers mois (dans le but de collecter des informations utiles à la finalisation de la rédaction des fiches-projets du PCDR), les agents de développement passent en revue les commentaires de la CLDR suite au travail de relecture des fiches-projets Lot 2 et Lot 3. Des précisions sont données en réunion et des suggestions d'amélioration du contenu de certaines fiches sont demandées à l'Auteur de PCDR.

La réunion se poursuit par la présentation de l'exercice de relecture des fiches du Lot1.
Les agents de développement proposent la méthode suivante :

- Relecture des FP pour validation : forme (syntaxe, orthographe, structure) et fond (s'assurer que les choix opérés correspondent bien à ce qui a été décidé par la CLDR)
- Responsabilité des membres : choix d'une fiche. Le but est d'alléger le travail de chacun
- Marche à suivre, consignes détaillées et fichier PDF transmis le lendemain de la réunion par la FRW

La réunion se termine par la présentation des avancées des différents groupes de travail (Chemins & Sentiers, Patrimoine et Nature). La première réunion du groupe de travail Nature est annoncée courant du 1er trimestre 2022.

Groupe de travail « Nature » : 24/02 et 24/03/22

Un appel à candidatures est lancé dans divers médias communaux et lors de la Journée de l'arbre 2021. Le groupe est composé de 20 personnes.





Il bénéficie de l'accompagnement et de conseils de divers partenaires : le GAL (Groupe Action Local) Meuse Campagne, le Contrat de Rivière Meuse Aval et affluents et l'asbl faune et biotope.

Les principales missions du GT Nature sont l'amélioration du maillage écologique et le développement de la biodiversité sur le territoire communal.
Il répondra annuellement à l'appel à projets BiodiverCité, sur base d'un plan d'actions priorisées.

Le groupe dispose d'un outil collaboratif (BiomMap) développé avec le GAL Meuse@Campagnes, lequel permettra à terme de réaliser l'inventaire et la cartographie précise de la biodiversité sur le territoire de Wasseiges.

La première rencontre permet au groupe d'apprendre à se connaître et d'aborder quelques actions concrètes touchant à la nature et l'environnement au sein d'un territoire communal.

Après avoir expliqué les missions et objectifs du groupe, les agents de développement proposent un bingo revisité Nature, en guise de méthode. L'objectif est d'aller vers l'autre et faire plus ample connaissance.

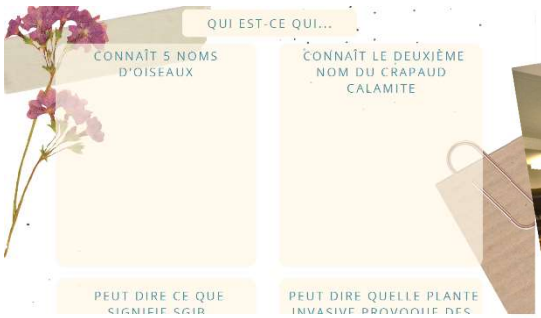



Chaque partenaires Nature explique ensuite ce qu'il fait en faveur de la nature, en général et plus spécifiquement sur le territoire de Wasseiges. Ce sur quoi il pourrait à l'avenir collaborer et/ou intervenir.

Les participants découvrent alors en sous-groupes lieux d'intérêts en matière de biodiversité sur Wasseiges, à travers un exercice où ils doivent lier une photographie des lieux, leurs descriptions et caractéristiques et les localiser sur la carte.



Les participants prennent également connaissance d'idées de projet (notamment pour les lieux d'intérêt) et marque leur préférence, leur intérêt grâce à des post-its mis à leur disposition.

Enfin, les participants complètent (individuellement) un questionnaire, utile pour les prochaines réunions. Lequel aidera la FRW à identifier les atouts du groupe, les disponibilités et envies des participants, la fréquence des réunions, leur souhait de faire du terrain, etc.

La seconde réunion permet aux personnes présentes de se plonger concrètement dans l'organisation de la journée de l'arbre 2022. Sous la forme d'un brainstorming derrière les questions « où ? quand ? quoi ? comment ? avec qui ? pour qui ?... »

Cette rencontre est aussi l'occasion de planifier des activités concrètes, sur le terrain, (visite de sites, recensements, gestion de plantes invasives, etc.) pour les mois et saisons à venir.

CLDR n°14 - Relecture finale et approbations de l'avant-projet de PCDR et des 1ères conventions DR : 14/ 03/2022

Cette séance est consacrée à l'**approbation de l'avant-projet de PCDR, ainsi qu'au choix de la première demande de convention DR**. Afin de préparer au mieux la réunion, les membres de la CLDR ont eu, durant 10 jours, l'occasion de relire le PCDR dans son intégralité afin de transmettre leurs remarques avant l'approbation de l'avant-projet du PCDR, et ceci par voie numérique et en libre accès papier à l'Administration communale.

La réunion commence par quelques explications sur la finalisation de la rédaction du PCDR et la présentation de l'unique réaction reçue de la CLDR suite à la relecture complète du PCDR par les membres de la commission.

La CLDR approuve le dossier à l'unanimité. Moyennant quelques demandes d'éclaircissement de procédure, le choix **des deux premières demandes de convention DR**, **ne rencontre aucune objection et est également approuvé à l'unanimité**. Les deux fiches concernées sont les suivantes :

- Acquisition d'un terrain et construction d'une maison rurale (FP 1.5)
- Acquisition d'un terrain et construction d'une maison multiservices avec logement (conciergerie) (FP 1.7)

La réunion se poursuit par le choix d'un membre non-mandataire pour défendra avec le reste de la délégation le PCDR devant le Pôle d'Aménagement du territoire.
Pour choisir le membre qui représentera la CLDR, les agents de développement proposent à la CLDR de faire appel à son intelligence collective en se basant sur la méthode de l'**Election sans candidat**.

Après la présentation des missions et du mandat, les participants définissent collectivement les qualités dont la personne choisie devra faire preuve :

- Etre capable de défendre l'avis commun, pas juste le sien ;
- Avoir assisté régulièrement aux travaux de la CLDR ;
- Avoir une bonne connaissance des fiches-projets ;
- Avoir du bagou, le sens de la répartie ;
- Pouvoir transmettre son enthousiasme ;
- Etre ou se rendre disponible.

Chacun membre inscrit alors sur un bulletin le nom de la personne qu'il pressent. Le vote n'est pas secret, et chacun explique ses motivations lors du dépouillement.

Quelques consignes sont données :
- La personne choisie ne peut être mandataire politiques
- La personne doit être présente ce soir
- Chacun ne peut proposer qu'un seul candidat
- L'abstention n'est pas autorisée
- On peut voter pour soi

Au terme du dépouillement, 7 personnes présentent les qualités pour représenter la CLDR. Les membres qui le souhaitent peuvent opérer un report de voix s'ils ont été convaincus par les arguments avancés par les participants.

Il est demandé à la CLDR de proposer la candidature d'une des personnes pressenties. Ce n'est pas spécialement celle qui a le plus de voix (faire confiance à l'intelligence collective).

La candidature de Patricia Franquinet est proposée. Aucun membre n'y voit d'objection, et **elle accepte la mission qui lui est confiée**. Elle sera donc la représentante de la CLDR.

Avant de clôturer la séance, la suite des opérations est détaillée et plus particulièrement une explication est donnée sur le travail en cours au sein des différents groupes de travail (pour les prochains mois) et en CLDR par la suite.

La soirée se termine autour du verre de l'amitié.

4.3. CALENDRIER ET PARTICIPATION

Dates	Objet de la réunion		Participants	Excusés
26/09/19	**CLDR d'installation**	Prise de contact et présentation des membres. Explication du cadre général de l'ODR, des rôles et missions de chacun, des règles de fonctionnement, des prochaines étapes …	27	6
15/10/19	**Réflexion sur les enjeux potentiels sur base du diagnostic partagé**	Adoption du ROI Travail sur les enjeux et objectifs de développement, au regard du diagnostic partagé Explication sur l'organisation de groupes de travail	31	4
05/11/19	**Groupe de travail** – Objectifs et projets « Se divertir »	Contextualisation et rappel des éléments issus du diagnostic partagé avant la présentation d'informations sur les activités en cours à l'initiative des partenaires et acteurs du territoire. Analyse des objectifs de développement, travail sur les projets (tri, vérification de la cohérence, faisabilité et compléments) et identification des priorités	29 + 4 personnes ressource	/
12/11/19	**Groupe de travail** – Objectifs et projets « Se déplacer »		22	2
19/11/19	**Groupe de travail** – Objectifs et projets « Habiter »		16	2
28/11/19	**Groupe de travail** – Objectifs et projets « Valoriser les ressources »		22 + 2 personnes ressources	/
05/03/20	**Validation de la stratégie**	Retour des groupes de travail Présentation et discussion autour de la stratégie	22	6
21/09/20 29/09/20	**Liste de projets**	Retour de l'enquête réalisée auprès des associations Proposition d'une liste de projets et proposition de mise en place de groupes de travail « Action »	18 16	8 10
09/12/20	**Relecture du catalogue et consignes pour la priorisation des projets**	Présentation de la capacité financière de la Commune Présentation des projets du GAL « Meuse@Campagne. Consignes pour la priorisation et vote individuel	22	3
26/01/21	**Résultats de la priorisation**	Présentation détaillée des projets et actions classés par lot sur base du classement effectué par la CLDR	21	1

Dates	Objet de la réunion		Participants	Excusés
08/02/21	**Groupe de travail** –Projet « Infrastructures polyvalentes »	Contextualisation et rappel des besoins issus des démarches de consultation avant la présentation des forces et faiblesses des infrastructures existantes Réflexion sur l'occupation et la localisation des infrastructures	20	2
24/03/21 26/08/21 25/10/21 08/11/21	**Groupe de travail** –Action « Chemins & Sentiers »	Inventaire des chemins et sentiers existants et proposition de tracés pour un réseau de liaisons douces (fonctionnel et de loisirs)	10	-
22/04/21	**Localisation des projets**	Présentation des modifications apportées à la liste des projets et choix d'un site pour la localisation des infrastructures polyvalentes	20	4
28/04/21	**Groupes de travail « Action"**	Présentations et discussion autour des GT en cours et à venir	18	3
08/05/21	**Visite de terrain** –Projet Infrastructures polyvalentes	Visite des sites potentiels pour la construction des infrastructures polyvalentes	11	5
03/06/21	**Approfondissement des fiches-projets**	Précision sur la procédure DR, état d'avancement des projets cyclables et choix du site potentiels pour la construction des infrastructures polyvalentes	14	4
07/07/21	**Groupe de travail**_Action **Visite de terrain** – Patrimoine	Découverte de la méthodologie pour la réalisation d'un inventaire des éléments du petit patrimoine	12	-
16/12/21	**Relecture des fiches-projets**	Reprise de contact, relecture des fiches projets et débats.	10	10
24/02/22 24/03/22	**Groupe de travail** – Nature	Présentation des partenaires, des missions et des objectifs. Découverte des lieux d'intérêts et réflexion sur la mise en place d'actions concrètes (AP BiodiverCité)	16 + …	- ?
14/03/22	**Relecture finale et approbations**	Approbation du PCDR et des deux 1ères demandes de convention DR	18	1

5. LISTE DES ANNEXES

En annexe, se trouvent les comptes rendus des réunions :

- de publics cibles
- d'information et consultation
- de CLDR et de groupes de travail

Sont également présentes les délibérations du Conseil communal pour :

- ✓ La décision de principe de lancer une Opération de Développement rural et de solliciter l'accompagnement de la Fondation Rurale de Wallonie
- ✓ La composition de la CLDR
- ✓ Le règlement d'ordre intérieur de la CLDR : délibérations du 26/11/19 et du 25/05/21
- ✓ Délibération du Collège du 15/03/22 : approbation de l'avant-projet de PCDR